

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

7^e Législature

TROISIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1983-1984

(13^e SEANCE)

COMPTE RENDU INTEGRAL

1^{re} Séance du Mardi 24 Juillet 1984.

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. LOUIS MERMAZ

1. — Décret modifiant et complétant le décret du 28 juin 1984 portant convocation du Parlement en session extraordinaire (p. 4148).
2. — Demande d'inscription à l'ordre du jour (p. 4148).
3. — Constitution de commissions mixtes paritaires (p. 4148).
4. — Fixation de l'ordre des travaux (p. 4148).

5. — Politique générale. — Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (p. 4148).

M. Fabius, Premier ministre.

MM. Labbé,
Jospin, Barre,
Gaudin, le président,
Lajoinie,
Stirn.

M. le Premier ministre.

Clôture du débat.

6. — Ordre du jour (p. 4170).

PRESIDENCE DE M. LOUIS MERMAZ

La séance est ouverte à seize heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

DECRET MODIFIANT ET COMPLETANT LE DECRET DU 28 JUIN 1984 PORTANT CONVOCATION DU PARLEMENT EN SESSION EXTRAORDINAIRE

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre la lettre suivante :

Paris, le 19 juillet 1984.

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous communiquer, pour information de l'Assemblée nationale, la copie du décret du Président de la République qui modifie le décret du 28 juin 1984 portant convocation du Parlement en session extraordinaire et qui sera publié au *Journal officiel*.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

Je donne maintenant lecture du décret annexé à cette lettre :

Décret du 19 juillet 1984 modifiant et complétant le décret du 28 juin 1984 portant convocation du Parlement en session extraordinaire.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre,

Vu les articles 29 et 30 de la Constitution ;

Vu le décret du 28 juin 1984 portant convocation du Parlement en session extraordinaire,

Décète :

Art. 1^{er}. — L'article 2 du décret du 28 juin 1984 portant convocation du Parlement en session extraordinaire est remplacé par les dispositions suivantes :

« L'ordre du jour de la session extraordinaire comprendra :

1° L'examen du projet de loi constitutionnelle portant révision de l'article 11 de la Constitution pour permettre aux Français de se prononcer par référendum sur les garanties fondamentales en matière de libertés publiques ;

2° La suite et la fin de l'examen des projets de loi suivants :

Projet de loi tendant à garantir la liberté de la presse et son pluralisme, à assurer la transparence financière des entreprises de presse et à favoriser leur développement ;

Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances ;

Projet de loi relatif à la composition et à la formation de l'assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie et dépendances ;

Projet de loi portant statut du territoire de la Polynésie française ;

Projet de loi organique relatif à la limite d'âge des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation ;

Projet de loi relatif à la limite d'âge dans la fonction publique et le secteur public.

3° La lecture devant les assemblées d'une déclaration de politique générale et le vote par l'Assemblée nationale sur la demande d'approbation de cette déclaration.

Art. 2. — Le Premier ministre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juillet 1984.

Signé : FRANÇOIS MITTERRAND.

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,

Signé : LAURENT FABIUS

— 2 —

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'ORDRE DU JOUR

M. le président. J'ai également reçu de M. le Premier ministre la lettre suivante :

Paris, le 20 juillet 1984.

Monsieur le président,

A la suite du décret du 19 juillet portant modification de l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement et en application de l'article 29 de la Constitution, je demande l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale le mardi 24 juillet, à seize heures et vingt et une heures trente, d'une déclaration de politique générale du Gouvernement faite en application de l'article 49, alinéa 1^{er}, de la Constitution et d'un débat suivi d'un vote sur cette déclaration.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

— 3 —

CONSTITUTION DE COMMISSIONS MIXTES PARITAIRES

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre deux lettres m'informant qu'il avait décidé de provoquer la réunion de commissions mixtes paritaires sur les dispositions, restant en discussion :

D'une part, du projet de loi relatif à la composition et à la formation de l'assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie et dépendances ;

D'autre part, du projet de loi portant statut du territoire de la Polynésie française.

La nomination des candidats à ces commissions a pris effet respectivement :

Le vendredi 13 juillet 1984, à douze heures ;

Le mercredi 18 juillet 1984, à dix heures.

— 4 —

FIXATION DE L'ORDRE DES TRAVAUX

M le président. La conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra jusqu'au jeudi 2 août 1984, inclus :

Cet après-midi et ce soir, à vingt et une heures trente :

Déclaration de politique générale du Gouvernement, débat et vote sur cette déclaration.

Mercredi 25 juillet, à quinze heures :

Discussion, en deuxième et nouvelle lecture, du projet portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie ;

Discussion du rapport de la commission mixte paritaire sur le projet relatif à l'assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie.

Mardi 31 juillet, à seize heures et, éventuellement, à vingt et une heures trente :

Éventuellement, discussion en troisième et dernière lecture, du projet portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie ;

Discussion, soit sur rapport de la commission mixte paritaire, soit en deuxième et nouvelle lecture, du projet portant statut du territoire de la Polynésie française.

Jeudi 2 août, à dix-huit heures :

Éventuellement, discussion en troisième et dernière lecture, du projet portant statut du territoire de la Polynésie française.

— 5 —

POLITIQUE GENERALE

Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration.

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration de politique générale du Gouvernement, faite en application de l'article 49, alinéa premier, de la Constitution, et le débat sur cette déclaration.

La parole est à M. le Premier ministre. (Applaudissements sur les bancs socialistes et des communistes. — Mmes et MM. les députés socialistes se lèvent et applaudissent longuement.)

Un député de l'union pour la démocratie française. Voilà un bel enterrement pour Mauroy !

M. Emmanuel Hamel. Marchais, lui, est en Roumanie ! (Rires sur les bancs des socialistes et des communistes.)

M. André Soury. Et Hamel se réveille !

M. Laurent Fabius, Premier ministre. Mesdames, messieurs les parlementaires, moderniser et rassembler : telles sont les priorités du gouvernement que je conduis.

Au moment où j'aborde cette déclaration de politique générale et où j'engage, conformément à la Constitution, la responsabilité du Gouvernement, on comprendra que ma pensée aille non seulement au sùcle du changement économique, social, culturel qu'aimait à rappeler mon prédécesseur Pierre Mauroy, mais que je pense à lui-même, à sa conviction, à sa chaleur et à son courage. *(Applaudissements prolongés sur les bancs des socialistes et des communistes.)*

Je voulais aujourd'hui, devant vous, lui rendre cet amical hommage.

Sous l'autorité du Président de la République, mon gouvernement continuera la tâche entreprise. Il n'y a donc pas lieu dans cette déclaration de passer en revue la totalité des objectifs et la totalité des moyens. La première condition de l'adhésion populaire me semble plutôt d'expliquer, d'expliquer, d'expliquer encore et de promettre une seule chose aux Français : « je vous dirai la vérité ».

M. Adrien Zeller. Ça change !

M. le Premier ministre. Un mot, un mot seulement, sur la situation politique qui vient d'être créée.

D'abord l'élection européenne : son résultat a été mauvais pour la gauche.

Mais contrairement à ce qui est parfois prétendu ou souhaité, ce résultat ne change strictement rien à la réalité institutionnelle. *(Rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

Il n'y aurait pas de sens à remettre en cause la composition de l'Assemblée nationale selon le résultat d'élections qui avaient un tout autre objet.

La Constitution a prévu des règles et des échéances. Il convient de la respecter. Il ne faut pas être pressé.

Quant à la composition du Gouvernement lui-même et à cette déclaration, j'aurais souhaité la présenter à la tête d'un gouvernement d'union.

M. Charles Miossec. L'union des 20 p. 100 ?

M. le Premier ministre. Cela n'a pas été possible dans la mesure où vous avez jugé *(l'orateur se tourne vers les députés communistes)* que nous ne marchions plus du même pas. Du moins, nous restons tous sur la même route pour avancer dans la même direction. *(Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

M. Paul Balmigère. Très bien !

M. Alain Madelin. Ben voyons !

M. Marc Lauriol. C'est une mise au pas ?

M. le Premier ministre. Alors, moderniser, pourquoi ? Par goût du neuf, par souci de la mode ? Evidemment non : moderniser pour livrer la bataille de l'emploi. Le chômage, nous le connaissons tous, nous le vivons dans nos communes, dans nos circonscriptions. C'est un crève-cœur et un cancer.

Vous voyez comme nous le désarroi des jeunes et des moins jeunes, qui se sentent touchés dans leur vie même et rejetés sur le bas-côté ! La bataille pour l'emploi ne peut être conduite que d'une façon farouche mais elle ne peut être livrée que sur la base d'une économie moderne.

Ma démarche est celle-ci : toute amélioration réelle de l'emploi passe par une certaine croissance ; toute croissance durable suppose un appareil de production solide, capable d'exporter et de défendre ses positions sur le marché intérieur ; tout appareil de production solide requiert d'être moderne pour soutenir la concurrence.

C'est parce que l'économie française n'était pas suffisamment modernisée en 1974 que mon prédécesseur M. Chirac a échoué dans sa tentative de relance en 1975.

M. Francis Geng et M. Philippe Séguin. Et vous ?

M. le Premier ministre. Parce que, sept ans plus tard, notre économie n'était toujours pas assez modernisée, nous avons dû arrêter la relance et dévaluer. *(Rires et exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)*

Le combat contre le chômage sera sans doute long et difficile car la modernisation — il faut avoir l'honnêteté de le dire — peut coûter des emplois avant d'en créer.

C'est ce terrible décalage que vivent nos sociétés d'Europe et que nous essaierons de combler. Mon gouvernement fera le maximum pour encourager la création et le développement des emplois. Il y consacrera toutes ses forces. Mais refuser de moderniser coûterait, faute de compétitivité, plus cher que tout en emplois.

Bien entendu, cette modernisation en profondeur ne peut s'accomplir que si nous poursuivons sans relâche l'assainissement de notre économie.

L'action de rétablissement des grands équilibres commence à porter ses fruits. Notre rythme d'inflation se rapproche de celui de nos principaux partenaires, mais il est encore trop fort ; plus fort que nous ne l'avions prévu. Notre balance des paiements se redresse, mais peu à peu.

L'investissement redémarre, mais encore trop faiblement. Les déficits publics sont limités, mais le ministre de l'économie, des finances et du budget devra chercher à les réduire.

Au contraire des ajustements très durs, opérés par certains de nos partenaires, la politique menée en France depuis trois ans n'a pas été accompagnée d'une diminution brutale du pouvoir d'achat ; mais la situation appelle qu'on ne relâche pas l'effort, et il faudra être strict dans les arbitrages pour 1985.

Qui pourrait d'ailleurs imaginer qu'aujourd'hui, alors que notre action vise à mettre en œuvre des engagements du Président de la République qui portent sur sept ans, alors que le chemin est entamé, alors que la rigueur apporte déjà certains résultats, qui pourrait imaginer que mon gouvernement se relâche et qu'il compromette les acquis ?

Mesdames, messieurs les parlementaires, modernisation ou déclin c'est en ces termes que voici quelques mois je posais devant l'Assemblée nationale le grand choix de notre stratégie.

Nous sommes dans une de ces périodes où tout bascule et où tout se transforme — l'économie, la technologie, la culture et les mœurs — où l'avenir éclate sous les yeux du présent.

Je pense à ce texte admirable de l'historien Georges Duby évoquant le temps des cathédrales à la fin d'un siècle reculé, et qui pourrait parfaitement s'appliquer aujourd'hui : « Tourmentés, les hommes de ce temps le furent certainement plus que leurs ancêtres, mais par les tensions et les luttes d'une libération novatrice. Tous ceux d'entre eux capables de réflexion eurent en tout cas le sentiment, et parfois jusqu'au vertige, de la modernité de leur époque. Ils avaient conscience d'ouvrir les voies. Ils se sentaient des hommes nouveaux. »

En réalité, trois actions fondamentales détermineront l'avenir de notre économie. Elles sont d'ailleurs au centre du 9^e Plan.

La première est la recherche.

Les progrès réalisés pour la recherche en France, depuis 1981, ne sont pas contestés et ils sont considérables. Ils sont à la fois quantitatifs, en termes de finances et d'emploi, institutionnels et culturels. Un nouvel état d'esprit s'est établi qui, je crois, a redonné confiance à la communauté scientifique. Nos coopérations européennes réussissent ; elles devront se développer encore. Notre recherche est encore trop souvent coupée de ses applications ; il faudra donc mettre l'accent sur la recherche industrielle. Les recrutements sont actuellement laris par un déséquilibre de la pyramide des âges ; la réponse viendra d'une ambitieuse politique à long terme de l'emploi scientifique sur dix ou quinze ans. Je demande à M. Hubert Curien de la préparer dès maintenant.

Notre choix en faveur de la recherche n'est pas seulement économique, culturel ou social, fondé sur la certitude que la ressource d'un pays comme la France est l'intelligence, l'imagination, la créativité. Ce choix renvoie à une conviction plus profonde, politique au sens élevé du terme ; la confiance en l'homme, dans sa capacité de connaissance, dans la contribution possible de cette connaissance au progrès, dans la volonté de maîtriser pacifiquement le futur. Tel est bien notre projet.

Sous l'impulsion d'un responsable ministériel, qui est en même temps un savant, la recherche demeurera donc au premier rang de nos priorités.

Le deuxième outil de l'avenir, c'est l'investissement. Depuis 1973, la France, chacun le sait, n'y consacre plus une part suffisante de ses ressources. Or, si l'investissement recule, ou même marque le pas, cela veut dire très concrètement que les équipements de nos entreprises ne sont pas renouvelés, et donc que, très vite, les concurrents nous passent devant.

De 1973 à 1981, l'investissement industriel avait baissé de 15 p. 100 : notre pays aujourd'hui en paie les conséquences avec les problèmes qui secouent tour à tour des secteurs entiers de notre industrie, qui ont secoué nos industries de base, qui vont d'une autre façon concerner l'automobile et qui exigent une approche industrielle et sociale tout à la fois.

Pour favoriser l'investissement, nous poursuivons une triple action, dans le prochain budget : l'allègement des charges des entreprises, la réorientation poursuivie de l'épargne vers l'industrie ; la libération progressive des prix industriels, tout en restant extrêmement strict dans la lutte contre l'inflation.

Le troisième volet, c'est la formation des hommes.

Un niveau insuffisant d'éducation et de formation, plus encore pour les femmes que pour les hommes, a freiné au cours des quinze années passées notre mutation économique. Au Japon, plus de 90 p. 100 d'une classe d'âge achève avec succès des études secondaires complètes contre moins de 35 p. 100 en France.

Comme en témoignent les centaines de milliers d'emplois qualifiés qui pourraient être créés d'ici à 1990 dans la filière électronique, mais qui ne trouvent pas de candidats compétents, il y a trop souvent, jusqu'à présent, divorce entre les contenus de la formation et les besoins.

Or la compétence et la qualification professionnelle sont les vraies ressources de notre pays. Ayons à l'esprit que les jeunes qui arrivent maintenant en âge de travailler seront encore en activité en 2020.

Combien de fois d'ici là devront-ils changer de fonctions et même de métier ! Ils doivent donc être préparés à ces changements. Nous avons besoin d'accentuer massivement notre effort de formation.

Je fixe un minimum au Gouvernement : faire en sorte que tout chômeur qui le souhaite puisse bénéficier d'une véritable formation de reconversion dans les techniques d'avenir.

Mais j'ai comme vous à l'esprit une ambition plus haute : que chaque travailleur, avant même l'arrivée des machines modernes, sans attendre que surgisse un éventuel surséjour, sans attendre de savoir qui conservera son emploi et qui risque de le perdre, soit formé et qualifié aux techniques nouvelles.

Cela suppose évidemment un considérable effort. Je demande aux partenaires sociaux, aux entreprises, aux responsables éducatifs, à tous les formateurs de nous aider dans cette tâche. Nous avons besoin d'eux pour la mener à bien.

Recherche, formation, investissement. Cela vaut pour l'industrie, pour l'agriculture, pour la pêche, pour l'artisanat ou pour le commerce. Cela vaut en métropole comme outre-mer. C'est le triangle de base de la modernisation.

Mesdames, messieurs les parlementaires, il n'y aura pas de modernisation économique réussie sans modernisation concomitante des rapports sociaux ; mais celle-ci ne se décrète pas. Dès lors, quel rôle pour l'Etat ? Quelle place pour l'entreprise ? Quel contenu pour la politique contractuelle ?

Je voudrais clarifier tous ces points.

Il est vital que la France adopte une pratique nouvelle du rôle de l'Etat.

La France est, par tradition, on le sait bien, une société mixte où public et privé jouent chacun leur rôle. Mais, faute de règles claires et stables, cette société mixte devient une société confuse. Sachons écouter notre société. Elle nous dit qu'elle ne veut plus d'un Etat lointain, indifférent, bureaucratique, pas plus qu'elle ne voudrait, comme le proposent certains, d'un Etat faible, désarmé par rapport aux puissances financières ; l'autorité de l'Etat, cela a un sens. Elle nous dit que le rôle de l'Etat est non pas d'imposer ce dont le pays ne veut pas, ni d'empêcher ce à quoi il aspire, mais de rendre possible ce qui est nécessaire. A cet égard, la décision du Président de la

République de réduire, dès l'an prochain, de 1 p. 100 les prélèvements obligatoires, c'est-à-dire les impôts et les cotisations sociales, constitue une révolution tranquille. L'Etat a rencontré ses limites. Il ne doit pas les dépasser.

C'est sur les entreprises que repose, pour l'essentiel, la responsabilité de la modernisation. Elles doivent donc bénéficier du soutien de l'ensemble du pays. J'ai toujours pensé que c'était la gauche qui était la mieux placée pour réconcilier l'entreprise et la nation. (*Rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.* — *Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

M. René André. Avec 20 p. 100 ?

M. le Premier ministre. Et je pense que c'est ce qui, très heureusement, se produit.

M. Pierre-Charles Krieg et M. Marc Lauriol. Jusqu'à présent, cela ne se voit pas !

M. le Premier ministre. ... Faisons donc clairement confiance à la capacité des entreprises, en particulier aux P. M. E., aux artisans, qui sont probablement les plus capables de créer des emplois.

M. René André. Allez les interroger !

M. le Premier ministre. Le Gouvernement prendra les dispositions nécessaires pour que, dès la prochaine rentrée parlementaire, il devienne possible en France de créer son entreprise en moins d'un mois.

Un député du rassemblement pour la République. Un rêve !

M. le Premier ministre. Faisons confiance aux personnels, à tous les niveaux de la hiérarchie, qui sont la réalité même de l'entreprise. Ce sont eux, dans leur diversité, dans leur collectivité qui feront le succès ou l'échec du développement de notre économie. Ici, comme ailleurs, la réussite devra être reconnue et récompensée.

S'agissant des entreprises nationales, j'attends d'elles qu'elles soient aux avant-postes du redressement économique et souvent plus actives qu'aujourd'hui dans leur dialogue social.

M. Philippe Séguin. Il faudra être patient !

M. le Premier ministre. L'Etat jouera pleinement à leur égard son rôle d'actionnaire. Les règles du jeu sont maintenant connues : elles s'appellent contrat de plan et autonomie de gestion.

On nous avait annoncé je ne sais quels cataclysmes ! Or, déjà en 1984, Péchiney et Rhône-Poulenc ont opéré leur redressement ; Saint-Gobain et la C. G. E. ont continué leur progression.

M. Michel Noir. En vendant combien d'actions ?

M. le Premier ministre. Ce mouvement va se poursuivre.

M. Didier Julia. Peugeot ! Talbot ! Citroën !

M. le Premier ministre. Et on verra — ce qui, aujourd'hui, est difficilement compris — que nos entreprises nationales industrielles, qui étaient pour la plupart, avant d'être nationalisées, messieurs qui protestez, en piètre état et qui auraient soit fermé les portes, soit été liquidées ou vendues à l'étranger (*applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.* — *C'est faux ! C'est faux ! sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République*) réaliseront, dans leur grande majorité, des performances souvent remarquables.

L'efficacité économique est inséparable du dialogue social.

Il faut que soit pleinement reconnu, dans les faits quotidiens et pas seulement dans les textes, le rôle majeur pour notre démocratie économique et sociale des organisations syndicales. L'affaiblissement du syndicalisme, que certains dépeignent avec une sorte de gourmandise, serait un grave danger pour notre vie sociale parce qu'elle a besoin de pouvoir compter sur des interlocuteurs responsables. Il faut donc renforcer la qualité de ce dialogue et mieux faire vivre la politique contractuelle.

C'est tout le sens des lois Auroux. Des droits nouveaux ont été reconnus aux travailleurs ; les compétences de leurs institutions représentatives dans les entreprises ont été étendues ; le secteur public a été démocratisé. Mais il ne suffit pas d'avoir voté ces dispositions, il faut maintenant les faire vivre dans les entreprises et vaincre les réticences là où elles existent. Je souhaite donc — et je le leur demande — que les responsables d'entreprises appliquent pleinement ces textes de progrès sociaux.

Parallèlement, nous devons nous attacher à ouvrir de nouveaux espaces aux partenaires sociaux et à la politique contractuelle.

Je pense d'abord à ce qui sera un grand mouvement des années qui viennent : le développement, déjà amorcé mais trop peu, du temps choisi.

Je pense à la réduction de la durée du travail dans le cadre d'une négociation décentralisée, branche par branche ou entreprise par entreprise, qui tienne compte des progrès de la productivité.

Je pense aux conditions d'emploi et de travail, aux qualifications qui doivent être adaptées aux mutations technologiques et à l'évolution de la vie des entreprises. On ne gèrera pas les gigantesques mutations en cours ou qui s'annoncent sans prendre en compte leur dimension sociale ; et mieux vaut le faire à froid plutôt qu'à chaud.

Pour traduire ces orientations, je souhaite que les partenaires sociaux conduisent au niveau national, mais aussi dans les entreprises, une réflexion commune sur les conditions dans lesquelles le progrès social peut contribuer à la compétitivité de nos entreprises et à la croissance. Ce nouvel espace de la politique contractuelle, au service d'objectifs qu'aucun Français ne devrait récuser, devrait permettre, je l'espère, de conclure des accords dès l'automne prochain.

Mesdames, messieurs les parlementaires, si l'on veut mener à bien cette modernisation, la France ne peut pas cultiver ses divisions. Elle doit donc se rassembler.

Je constate que, quelles que soient leurs opinions politiques, beaucoup de nos citoyens souhaitent, tout simplement, comme l'on dit, que les choses « marchent »...

Un député de l'union pour la démocratie française. Mieux !

M. le Premier ministre. ... que l'économie se développe, que les entreprises prospèrent, que des emplois se créent, que les jeunes puissent pratiquer le sport (rires sur de nombreux bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République), se former aux qualifications et que les individus, quels que soient leur âge et leur condition, puissent déployer librement leur talent et leur initiative.

Je ne tomberai pas pour autant dans un unanimité de façade.

M. Alain Madelin. Tous d'accord pour qu'il fasse beau au mois d'août !

M. le Premier ministre. Messieurs, je suis en train de vous exposer ma volonté de pouvoir mieux rassembler.

M. Jacques Toubon. Volonté artificielle !

M. le Premier ministre. Vous vous prononcerez comme vous l'entendrez mais, au moins, écoutez ce que j'ai à dire. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

Je pense que, sur tous ces sujets, et quelles que soient les opinions politiques, il y a une volonté commune. Mais, en même temps, je ne veux pas tomber dans une sorte d'unanimité de façade. Les sujets de débat, les conflits d'intérêts, les oppositions réelles existent et elles sont la loi de la démocratie : sur la nécessité ou non de lutter contre les inégalités sociales, sur la justice fiscale, sur une certaine conception de la société, il y a des oppositions entre nous qui fondent des convictions politiques diverses.

M. Michel Debré. Elles font la grandeur de la France.

M. le Premier ministre. Et je n'oublie pas que dans ces grands choix la majorité, depuis trois ans, a toujours été unie.

M. Philippe Séguin. Ha ! Ha !

M. le Premier ministre. Il existe suffisamment de vrais sujets de division pour qu'on n'en ajoute pas d'autres.

MM. Jacques Baumel, Pascal Clément et Francis Gang. L'école !

M. le Premier ministre. J'en parlerai dans un instant. Je commencerai par dire qu'on peut, si choquant que cela puisse vous paraître, essayer de rassembler autour des libertés.

M. Alain Madelin. Très bien !

M. le Premier ministre. Sans doute est-ce précisément sur la question des libertés qu'on assiste aujourd'hui aux plus vives controverses. Mais tel fut souvent le cas dans l'histoire des libertés : les divisions sont très fortes au moment de leur adoption et, souvent, le rassemblement s'opère pour les défendre après un temps plus ou moins long.

En tout cas, certaines des controverses actuelles — je dis bien « certaines » — sont difficiles à comprendre. Par exemple, on met en cause l'attachement de la gauche, et notamment des socialistes, à défendre les libertés.

M. Francis Gang. Eh oui !

M. François d'Aubert. C'est vrai !

M. le Premier ministre. Mais je rappellerai que, d'une part, de tout temps, la sensibilité socialiste en France s'est identifiée aux libertés et, d'autre part, que, à travers les votes de la majorité et dans certains cas de l'opposition, a été réalisée en trois ans une avancée considérable.

M. Charles Millon. Cela sonne faux !

M. le Premier ministre. J'évoquerai, par exemple, les progrès de nos libertés judiciaires, réalisés sous l'impulsion du garde des sceaux, qui ont valu à la France des hommages internationaux qu'aucun pays, aucun gouvernement n'avait auparavant reçus ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur quelques bancs des communistes.)

M. Michel Debré. C'est inexact !

M. Jean-Claude Gaudin. Mais pas des Français !

M. le Premier ministre. En trois ans, avec parfois et même souvent le concours de l'opposition, vous avez, mesdames, messieurs, mis en marche la décentralisation, ce grand mouvement qui doit cantonner l'Etat dans ses tâches propres et donner aux citoyens dans la commune, le département, la région, une plus grande maîtrise de leur destin.

M. Roger Corrèze. Et les moyens ?

M. le Premier ministre. Vous avez aboli la peine de mort...

Un député du rassemblement pour la République. C'est un tort !

M. le Premier ministre. ... et supprimé les juridictions d'exception.

Vous avez donné aux travailleurs une responsabilité dans leurs entreprises.

Vous avez amélioré le sort des plus démunis.

Vous avez permis l'élection des représentants des assurés dans les conseils d'administration de la sécurité sociale.

Vous avez institué une Haute Autorité de l'audiovisuel.

Vous avez encouragé le développement des radios libres.

Dès lors, cette accusation d'être liberticides, je pense qu'avec des explications suffisantes — on en revient toujours à la nécessité d'expliquer — ce malentendu-là devrait ne pas durer.

M. Roger Corrèze. « Devrait » !

M. le Premier ministre. L'attention a été portée ou est portée sur deux questions en particulier : l'école et la procédure référendaire.

Plusieurs députés de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. Et la presse !

M. le Premier ministre. A propos de l'école, je dirai seulement que le Président de la République, en retirant le projet de loi qui vous avait été soumis, a pris une initiative de nature à apaiser.

M. Alain Madelin et M. Charles Millon. Très bien !

M. le Premier ministre. Le Gouvernement, pour sa part, aura le souci, dans le même esprit, de régler au plus tôt les problèmes sur lesquels l'accord était bien engagé et qui, d'ailleurs, relèvent du simple bon sens. Il faudra examiner aussi la manière dont la décentralisation sera mise en place dans ce domaine. Tout cela devra être fait sans dogmatisme, en ayant avant tout à l'esprit l'intérêt des enfants.

M. Emmanuel Aubert. Ce qui n'était pas le cas auparavant !

M. le Premier ministre. Le nouveau ministre de l'éducation nationale s'est déjà mis au travail. Mais la recherche de ces solutions ne trouvera son sens que dans une perspective plus vaste.

M. Alain Madelin. Le référendum !

M. le Premier ministre. L'essentiel, à mes yeux, c'est que, dans toutes ses composantes, l'école puisse engager ou poursuivre l'œuvre de rénovation entreprise afin de mieux mettre en valeur notre seule ressource : la ressource humaine. L'école doit former les Français de demain, des citoyens, des producteurs qualifiés, des femmes et des hommes capables de faire face aux mutations du xx^e siècle. Elle doit donc changer, si nécessaire, dans son contenu. Voilà l'enjeu et voilà, pour ce gouvernement, un formidable défi. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Quant à la question du référendum, voilà un sujet qui, malgré les réactions qu'on observe dans le monde politique, pourrait, je le crois, je l'espère, utilement rassembler les Français.

La question de fond est celle-ci : faut-il, oui ou non, que le peuple puisse donner directement son opinion sur les libertés ? Des responsables de tous horizons politiques estiment que ce serait une bonne chose, et c'est la position du Gouvernement. Mais on sait qu'un référendum sur les libertés publiques n'est pas possible dans le texte actuel de la Constitution et qu'il faut donc le modifier légèrement si on souhaite cette extension des libertés.

M. Emmanuel Aubert. En congrès à Versailles.

M. le Premier ministre. Les parlementaires le savent bien et c'est pourquoi des responsables d'options diverses ont déposé dans le passé des propositions de loi en ce sens. C'est également ce que vient de faire le Gouvernement.

M. Alain Madelin. Pour éviter le recours devant le Conseil constitutionnel !

M. le Premier ministre. Je me résume : il s'agit d'étendre le champ du référendum pour étendre le champ des libertés.

Un député de l'union pour la démocratie française. Lesquelles ?

M. le Premier ministre. Voilà exactement le débat. Vous l'aurez le moment venu. Je pense, pour ma part, que l'acceptation de cette modification constituerait un excellent développement du champ des libertés. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

M. Alain Madelin. C'est faux !

M. le Premier ministre. Mesdames, messieurs les parlementaires, nous devons aussi, je le souhaite, rassembler dans la prévention et dans la lutte contre l'insécurité.

Qu'on le veuille ou non, il existe aujourd'hui en France un vrai problème, qui n'est pas nouveau, lié à l'insécurité et au sentiment d'insécurité. Le chômage, les difficultés d'insertion professionnelle, l'urbanisme, l'exiguïté du logement, d'autres raisons encore expliquent le développement d'une certaine délinquance et la forte montée du sentiment d'insécurité. Tous les élus que vous êtes et tous les élus locaux le savent. Très vite, comme souvent

dans ces domaines, on cherche des boucs émissaires, ce sont les pouvoirs publics, locaux ou nationaux. On dit : « ils » ne font pas ce qu'il faut, mais aussi, et c'est plus grave, on met en cause des minorités et d'abord les immigrés. De là, la démagogie aidant, tous les simplismes et très vite les excès.

Ce problème de l'insécurité pourrait, s'il se développait, menacer l'équilibre même de notre corps social. Il doit donc, à mon sens, être traité en dehors du champ des passions politiques. C'est d'ailleurs un organisme composé de personnalités de toutes opinions — la « commission Bonnemaison » du nom de son président — qui a dans ce domaine réalisé les avancées les plus fortes. Voilà qui prouve que, quand des hommes de terrain, même s'ils ont des idéologies différentes, approfondissent un sujet de cet ordre, il est rare, finalement, qu'ils ne se rencontrent pas.

Je souhaite que ce dialogue entre les forces politiques, au-dessus même des forces politiques, soit poursuivi pour prévenir et pour lutter contre l'insécurité.

C'est pourquoi je demanderai dès cette semaine à un membre de l'opposition de suivre concrètement la lutte contre l'insécurité, en lui proposant de le nommer à mes côtés comme parlementaire en mission. (Applaudissements sur les bancs des socialistes. — Rires et exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. Yves Lencian. Ce sera un communiste ! (Sourires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. le Premier ministre. Je ne pense pas que sur de tels sujets il y ait lieu de sourire.

D'ailleurs, sur les grands problèmes de société, la majorité et l'opposition doivent pouvoir réfléchir ensemble. C'est le cas dans d'autres pays. Je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas le cas de la France.

M. Jean Fontaine. A cause de la lutte des classes !

M. le Premier ministre. Je proposerai donc à deux parlementaires de la majorité et à deux parlementaires de l'opposition d'examiner ensemble les problèmes qui sont liés, en France, à cette grave question qu'est l'allongement de la durée de la vie et l'avenir, à long terme préoccupant, de notre système de retraite. Leurs travaux et leurs propositions feront l'objet d'un rapport public. Si cette expérience est fructueuse — je ne le sais pas encore — je souhaite qu'elle puisse être généralisée.

Enfin, je crois que nous devons et que nous pouvons rassembler le plus grand nombre de nos concitoyens autour des thèmes de la politique étrangère. Telle que le Président de la République l'a définie, j'ai le sentiment qu'elle est vraiment celle de tous les Français.

Un député du rassemblement pour la République. Illusion !

M. le Premier ministre. L'autorité dont jouit notre pays dans le monde vient de l'affirmation sans équivoque de quelques principes : l'indépendance de la France, l'attachement aux solidarités internationales et d'abord européennes, l'estime, l'amitié et même l'appui aux pays du tiers monde, et un principe qui résume tous les autres : la défense de la liberté.

La liberté exige d'abord la paix. Nous ne cesserons, dans toutes les parties du monde, d'insister sur l'équilibre des forces, première condition de la paix. Nous souhaitons cet équilibre au niveau le plus bas possible. Nous continuerons à nous employer pour que reprennent les négociations entre les deux principaux détenteurs d'armes nucléaires et pour que de nouvelles menaces redoutables n'apparaissent ni dans l'espace ni sous la forme chimique.

Nous pensons aussi que la paix passe par les négociations, la coopération à l'intérieur de chaque région menacée ou enserrantée. C'est le sens de nos actions au Proche-Orient, en Amérique centrale ou en Afrique.

La liberté passe aussi par le respect des Etats, par celui des peuples et par celui des hommes. C'est pourquoi la France condamne toute occupation étrangère par la force, de l'Afghanistan à la Namibie, du Cambodge au Liban et au Tchad. Au-delà de cette affirmation, l'action devient nécessaire quand on fait appel à nous en application d'engagements qui ont été pris par la France. Alors, même si c'est difficile, la tâche de notre pays est de ne pas se dérober : c'est le cas au Tchad. Je souhaite ici,

devant la représentation parlementaire, rendre hommage à l'action de nos soldats envoyés là-bas, qui sont des soldats de la paix et, au-delà d'eux, cet hommage s'adresse à l'ensemble de l'armée française. (Applaudissements sur les bancs des socialistes, sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française et sur divers bancs des communistes.)

Droit des Etats, droit de chaque peuple à l'autodétermination, droit de chaque peuple à choisir librement son destin, son régime, ses alliances.

Enfin, et partout, le respect des droits de l'homme : Chtcharanski, Mandela, Sakharov, sont des noms qui sont aussi des drapeaux, et avec eux les centaines de milliers d'hommes et de femmes, qui sont aujourd'hui prisonniers pour leurs convictions, les plus connus ou les inconnus. Nous avons réussi, avec votre concours à tous et grâce à une action discrète, à en faire libérer des centaines dans plusieurs parties du monde. Et nous poursuivrons avec ténacité, parce que c'est la mission de la France, au-delà des passions politiques, de défendre partout la liberté et les droits de l'homme, cet effort qui est une mission propre de la France. (Applaudissements sur les bancs des socialistes, sur plusieurs bancs des communistes et sur quelques bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

La liberté exige aussi, pour une grande nation comme la nôtre, la maîtrise de son destin. A cet égard, la construction européenne est une voie indispensable pour consolider notre indépendance vis-à-vis des deux super-puissances. Sous la présidence française au cours de ces six derniers mois, je crois que l'on peut dire que la Communauté européenne est sortie d'une période de lente asphyxie. L'avancée a repris en matière de politique agricole, de politique sociale et régionale. Les négociations avec le tiers monde, avec l'Espagne et le Portugal sont en cours. Les programmes communautaires de recherche-développement s'amplifient. Le Président de la République française a proposé à l'Assemblée de Strasbourg qu'on envisage une perspective politique dans laquelle devait se placer la relance de la Communauté. Je souhaite, comme beaucoup d'entre vous, l'Europe de toutes mes forces.

La liberté implique enfin la possibilité de se développer. Nous la demandons d'abord pour nous : d'où l'effort, lent, pour reconstruire un véritable système monétaire international, autour de trois grands pôles : le dollar, le yen et l'unité de compte européenne. Mais nous demandons cette liberté aussi pour les nations les plus faibles. Il faut que nous écoutions tous cette interpellation qui monte, et qui est la plus grave de toutes : comment certains pays du tiers monde vont-ils survivre ? Car c'est de survivre qu'il s'agit. L'Europe doit tenter de convaincre les autres, et d'abord les Etats-Unis, car leur intervention est déterminante. Le développement des pays pauvres, voilà, au milieu de nos propres difficultés, le problème probablement le plus déterminant de tous. S'y attaquer avec votre concours est d'abord une exigence morale à l'égard de peuples et d'enfants qui ont faim. C'est aussi une nécessité politique : nulle part le danger de déstabilisation n'est plus grand que dans les pays qui sont ainsi menacés. Et c'est la sagesse même sur le plan économique car il n'y aura pas de relance durable des économies développées, donc de solution générale au chômage, si une série d'explosions secoue demain le tiers monde.

Sur ces problèmes majeurs, je souhaite, et je pense que c'est possible, que nous rassemblions les Français, et d'abord vous, mesdames, messieurs les députés. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

M. Jean Fontaine. Les communistes n'applaudissent pas !

M. le Premier ministre. Je crois personnellement à la tolérance.

M. Claude Labbé. Ce n'était pas le cas à Valence !

M. le Premier ministre. Non comme un ornement, mais comme la condition même de la démocratie. Quelles que soient vos convictions, vous pourrez attendre de mon gouvernement une attitude de courtoisie qui n'exclut pas la fermeté, une capacité d'écoute qui n'exclut pas la clarté des choix. Je pense que servir la démocratie, c'est donner au discours politique son sérieux et sa dignité. C'est essayer de réhabiliter la réflexion, le respect des autres, la capacité de comprendre et la capacité d'expliquer.

M. Pierre Mauger. Il faudra le dire à Laignel !

M. le Premier ministre. Regardez, par exemple, ce qu'attendent de nous les plus jeunes : ils attendent de nous que, sans renier nos différences, nous sachions faire entre nous quelque chose qui ressemble à la paix civile. Je souhaite que vos débats au Parlement aillent en ce sens et fassent ainsi honneur à la politique.

Mesdames, messieurs les parlementaires, j'ai commencé cette déclaration de politique générale en précisant que je formulais une seule promesse qui est de dire la vérité. La vérité, c'est que le monde qui est devant nous est un monde dur, sans pitié, ce qui ne veut pas dire sans espoir. Les transformations opérées depuis 1981 n'ont pas fait disparaître toutes les difficultés et les divisions.

M. Pierre Mauger. Au contraire !

M. le Premier ministre. Face à la tourmente internationale, face à ses propres faiblesses, la France est encore au milieu du gué.

M. Pierre Mauger. Vous avez mis du temps à le comprendre !

M. le Premier ministre. Notre but n'est pas que, d'ici à 1986, tous les problèmes, comme magiquement et d'un coup, soient résolus. Notre but est que, alors, nous puissions dire aux Français : « Nous vous avons demandé des efforts, c'est vrai. Nous vous les avons demandés parce qu'ils étaient indispensables. Nous avons toujours cherché à les répartir le plus équitablement possible. Ces efforts commencent à porter leurs fruits : il faut poursuivre le chemin, en pensant à vous, mais tout autant à vos enfants. »

Le peuple alors jugera, dans un sens ou dans un autre, en toute liberté.

M. Edmond Alphandéry. Par quel scrutin ?

M. le Premier ministre. Dès aujourd'hui, je souhaite qu'il sache que mon gouvernement...

M. Roger Corréze. C'est le même que le précédent !

M. le Premier ministre. ... sous l'autorité du chef de l'Etat, n'a pas de plus haute ambition que de préparer l'avenir du pays. Je convie tous les Français, sans distinction, à participer à cette tâche. Le succès, ce sera le leur, et ce sera alors, peut-être, le nôtre. (Mmes et MM. les députés socialistes se lèvent et applaudissent longuement.)

M. le président. La parole est à M. Labbé, premier orateur inscrit.

M. Claude Labbé. Monsieur le Premier ministre, c'est un bien grand péril que de devenir, à trente-huit ans, le second Premier ministre de M. Mitterrand. Mais peut-être, revenant à vos sources personnelles, vous sentez-vous dans un autre emploi : n'êtes-vous pas à nouveau le secrétaire de celui qui demeure le premier secrétaire du parti socialiste ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. André Delahedde. Hors sujet !

M. Claude Labbé. Cette vue est d'ailleurs conforme à la réalité. Vous ne conduisez pas une coalition, un ensemble gouvernemental mais une équipe réduite à son expression socialiste. D'ailleurs, pendant un court instant, vous vous êtes pratiquement exprimé au nom du parti socialiste, ce qui était assez curieux. C'est une équipe que l'on qualifie d'« homogène », même si ce terme prête à sourire en l'état actuel de votre parti. C'est vraiment la diversité dans l'unicité hétérogène. Voilà un gouvernement refermé sur le seul parti socialiste avec tous les verrous nécessaires à la bonne place.

Vous voulez donner les apparences de la nouveauté par votre personne et de la novation par votre politique. Les zéloteurs ne manquent pas de saluer vos apparences, parfois avec une certaine puérilité mais vous n'y pouvez rien. Mais comment doit-on vous considérer au-delà de l'image, même si celle-ci est intéressante ? Comme l'homme d'un nouveau départ, d'une nouvelle donne ou comme un syndic de faillite ? Nous pensons, quant à nous, que le Président de la République ne joue pas

une carte nouvelle mais sa dernière carte et nous vous voyons un peu comme sa bouée de sauvetage. C'est sous cette lumière que vous nous apparaissez; non pas en Eliacin candide mais en exécuteur des volontés stratégiques de l'Élysée où la stratégie domine la grande politique, comme nous venons de le constater.

Vous arrivez à Matignon en plein drame shakespearien succédant à un fidèle renvoyé pour excès de fidélité avec dans ses bagages le sable de l'ingratitude. Ce sera peut-être votre propre image, monsieur Fabius, quand l'heure aura sonné.

Dans la cascade d'événements présidentiels, rien n'est clair si ce n'est une volonté manœuvrière. Un référendum truqué, décidé sans consultation formelle du Gouvernement; le projet Savary virtuellement retiré alors que cette décision incombait au Gouvernement; une contradiction totale entre le discours d'Aurillac et les propos plus récents; une procédure parlementaire en cours suspendue sans préavis; l'Assemblée nationale laissée à la dérive pendant quelques jours en cours de session extraordinaire pourtant justifiée selon vous par l'urgence des projets à débattre. Au-delà du mépris des usages de la V^e République, quel mépris des hommes que vous les classiez à la gauche ou à la droite de cet hémicycle!

Vous surgissez devant une opinion déconcertée et sceptique qui perçoit les manœuvres mais qui constate qu'il ne suffit pas de troubler l'eau pour changer le cours de la rivière.

Les fées qui se penchent sur votre berceau de Premier ministre ont le visage de sorcières... (*Murmures sur les bancs des socialistes.*)

M. Alain Bonnet. Cela vole bas!

M. Claude Labbé. ... que l'on pourrait nommer chômage, coût de la vie, déficit extérieur, endettement. Elles sont porteuses d'un lourd contentieux accumulé depuis trois ans à travers ce parcours du risque qui va d'une réforme néfaste à une loi scélérate, en passant par tous les stades de la matrisation rampante. (*Rires sur les mêmes bancs.*)

Le bilan est lourd et quand demain vous évoquerez l'héritage — comme le fit avec tant de constance votre prédécesseur — chacun comprendra qu'il s'agit désormais de la succession Mauroy.

Napoléon disait: « Je vis toujours à deux ans. » C'est sans doute votre espérance. Mais vous ne pouvez pas engager sans précaution un avenir qui ne vous appartient déjà plus.

Engager une seconde phase d'innovations socialistes? Merci, monsieur le Premier ministre, la France a déjà donné! Vous ne pourriez vous grandir qu'en devenant le Premier ministre des suppressions.

Ne vous croyez pas en charge de l'avenir français. L'avenir a changé de camp. La patience et le respect des institutions vous permettent d'expédier les affaires courantes, mais dans la réalité populaire l'avenir nous est déjà confié. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du rassemblement pour la République.*)

C'est dommage, mais c'est ainsi, monsieur le Premier ministre: vous n'êtes que théoriquement en charge de l'avenir français. Vous n'avez en effet aucun soutien populaire profond.

M. Alain Bonnet. Vous ne lisez pas les sondages!

M. Claude Labbé. On voit bien comment on essaie de jouer l'idée du renouvellement sur votre seule personne.

Je vous ai entendu tenir sur la jeunesse un bref propos qui m'a rappelé la réflexion ironique de mon ami Alexandre Sanguinetti. Puisque vous l'avez dit vous-même avec sagesse, je ne vous rappellerai pas que la jeunesse est un état passager. Mais on peut très vite se constituer un passé, et cela sans presque s'en apercevoir. C'est ce qui vous est arrivé. Vous n'êtes pas un novice et vous ne seriez pas flatté de l'être au moment où l'on vous confie la direction de l'exécutif de la République.

Rappelons brièvement votre passé. Comme ministre du budget, vous resterez le ministre des taxes, de la taxation tous azimuts, de l'échec de la relance et de la croissance par la relance de la consommation, du record absolu du déficit budgétaire. Comme ministre de l'industrie, vous avez fui les dossiers gênants tel celui de l'automobile, mais en déjà vieux routier politicien qui ne néglige pas ses bases électorales, vous avez préféré La Chapelle-Darblay à Creusot-Loire. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs de l'union pour la démocratie française. — Protestations sur les bancs des socialistes.*)

L'aurole de la jeunesse — vous l'avez dit vous-même — ne suffit pas. C'est une image de premier plan que l'on utilise pour cacher habilement le fond du décor. Derrière vous, la vieille garde socialiste n'a pas changé. Votre gouvernement n'est pas neuf. Il présente plus que jamais la vitrine d'une gauche au pouvoir depuis trois ans et dont la vocation à gouverner est aujourd'hui, après la période vécue, totalement contestée.

M. Alain Bonnet. Ce n'est pas ce que disent les sondages!

M. Claude Labbé. Il convient aussi de rappeler tout ce qui n'est pas et n'est plus derrière vous. La composition de votre gouvernement marque en effet un recul certain. Vous disposez d'un petit grain de confiance auprès des milieux économiques français et internationaux. Vous conservez avec Jacques Delors les apparences de la rigueur et d'une certaine bonne volonté. Il est faux de prétendre aujourd'hui que vous pourrez poursuivre une politique sans l'homme qui l'incarnerait. Il n'y aura plus, dans votre gouvernement, de « ministre alibi ».

Depuis trois ans, vous avez justifié la présence des communistes au Gouvernement par la volonté présidentielle — c'était, paraît-il, une grande habileté — de les sortir de leur ghetto politique, de les responsabiliser et pour tout dire — quelle ambition! — de les transformer. Ainsi le parti communiste devenait un parti comme les autres, bien ancré dans la démocratie plus ou moins sociale et dégagé de ses fâcheuses et anciennes connotations.

Dans les circonstances nouvelles créées par le départ volontaire des communistes, il faut prendre la mesure de ce que ce changement implique. Nous voyons mal les communistes pratiquer le « oui mais ».

M. Alain Bonnet. Vous l'avez bien fait, vous!

M. Claude Labbé. Ce n'est pas dans leur nature, et ce temps est passé.

M. Georges Bustin. Ne parlez pas à notre place!

M. Claude Labbé. Nous les imaginons volontiers décidés à faire une sérieuse cure d'opposition qui leur permettrait de se refaire une santé qui est bien éprouvée, comme l'a montré le diagnostic du 17 juin. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du rassemblement pour la République.*)

M. Jean-Yves Le Drian. Les applaudissements ne sont pas très chaleureux!

M. Claude Labbé. Dès lors, le programme commun devient un chiffon de papier. Dès lors, finis les nuages de fumée de la paix sociale.

M. Alain Bonnet. La paix sociale est toujours là!

M. Claude Labbé. Les naïfs qui avaient cru à cette belle formule: « Ils sont moins dangereux dedans » vont les retrouver dehors.

M. Krasucki hume déjà le parfum délicieux de la liberté retrouvée. Avec les communistes « dedans », vous n'avez pas réussi à éviter des grèves très nocives pour notre économie. Qu'en sera-t-il avec les communistes et la C.G.T. « dehors »?

M. Alain Bonnet. Attendez!

M. Claude Labbé. Dès lors, terminées les remarques polies sur les orientations européennes ou plus généralement internationales. On encaissait en maugréant, difficilement, le coup des « Pershing ». Demain, on pourra denoncer plus carrément le choix Atlantique. Dès lors, ne parlons plus des réserves sur l'austérité, les choix économiques ou la conversion industrielle. Ne verrons-nous pas le groupe communiste — sans doute pas ce soir — s'abstenir à l'Assemblée de voter sur les engagements budgétaires pris sans lui, et s'engager dans un vaste mouvement d'opposition dans le pays qui d'ailleurs a déjà largement commencé?

M. Alain Bonnet. Vous êtes bien pressé!

M. Claude Labbé. En nous arrêtant à ce pourcentage de 20 p. 100, qui vous fait mal, monsieur le Premier ministre, parce que vous n'aimez pas être « monsieur 20 p. 100 », nous sommes en deçà de la réalité. Vous n'ignorez rien de cette loi de la pesanteur: on peut s'envoler avec 20 p. 100 de puissance mais pas avec 80 p. 100 d'inertie.

En vous désignant, le Président de la République a marqué une inflexion nouvelle d'un comportement ancien. Que l'inspirateur des choix politiques chargé de leur exécution un homme en qui il a toute confiance, il n'y a là rien que de parfaitement naturel, mais dans le système institutionnel de la V^e République, est-il sain qu'il nomme un ectoplasme ?

M. Alain Bonnet. C'est invraisemblable !

M. Gérard Bapt. C'est lamentable !

M. Claude Labbé. Il ne s'agit certes pas d'établir une sorte d'équilibre entre le pouvoir présidentiel et le pouvoir gouvernemental, encore moins, bien sûr, une compétition, mais il faut prendre garde aux tentations du pouvoir absolu d'un seul.

Tous les observateurs politiques constatent un glissement vers cet exercice solitaire tant de fois reproché au général de Gaulle qui se gardait bien de le pratiquer au quotidien. Il y a à cela des signes inquiétants, le « moi » et le « je » l'emportant exagérément dans le discours ; l'angoisse de l'impopularité, presque physique, qui fait rechercher la sécurité des gardes prétoriennes et l'entourage des affidés. Progressivement, dans l'isolement et la personnalisation du pouvoir, un régime naît, qui n'est plus tout à fait la République ouverte des citoyens. Le goût de la citadelle ne correspond pas au tempérament des Français, et les trois prédécesseurs de M. Mitterrand l'ont toujours courageusement montré. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs de l'union pour la démocratie française. — Exclamations sur les bancs des socialistes.)

Cette proximité, dont vous vous réclamez, avec un chef de l'Etat dont le désarroi paraît évident vous fragilise.

M. Bruno Vennin. Fantasmé !

M. Claude Labbé. Dans ce climat, vous vous assignez deux missions aussi indispensables qu'impossibles pour vous : moderniser et rassembler.

La voie étatique, appuyée sur les nationalisations et la multiplication des interventions de l'Etat, est un frein à toute modernisation. Jusqu'à présent — vous l'avez reconnu vous-même avec honnêteté — votre modernisation s'est surtout caractérisée par des suppressions d'emplois. Il est facile de montrer quelques entreprises performantes, quand on laisse au fossé les entreprises invalides. Il paraît que vous avez découvert un peu tardivement l'économie nipponne. Malheureusement, le socialisme à la japonaise n'existe pas et votre voie reste extrêmement étroite entre les forces idéologiques, le carcan étatique et l'absence généralisée de confiance et de crédibilité. Vous ne moderniserez pas la France à l'intérieur d'un modèle politique aussi vieillot que la social-démocratie revue et corrigée par M. Mitterrand et ses amis. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et sur quelques bancs de l'union pour la démocratie française.)

Pour moderniser vous ne pouvez pas compter sur le soutien et l'engagement de ceux qui dirigent l'entreprise. Vous ne devez pas plus espérer le soutien et la confiance de ceux qui participent à l'essor de l'entreprise.

Réconcilier l'entreprise et la nation dites-vous, vous qui avez réinventé toutes les vieilles querelles entre dirigeants et dirigés ! Non, monsieur Fabius, pas vous et pas cela ! (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et sur quelques bancs de l'union pour la démocratie française.)

Vous prétendez rassembler. Autour de qui ? Autour de quoi ? Autour d'un homme qui fait passer le goût de la manœuvre politicienne avant la sincérité politique, qui a réintroduit les notions de lutte des classes, de guerre scolaire, de discrimination en matière de communication et d'information, qui, directement ou par personne interposée, montre l'opposition d'un doigt menaçant, dénonce « la droite fautive » ? Le rassemblement ne se nourrit ni d'intentions ni d'appels périodiques qui se perdent dans le verbalisme.

Pour rassembler, il ne faut pas mener la politique du divorce social.

M. Pierre Mauger. Très juste !

M. Claude Labbé. Après trois ans, les Français se trouvent plus divisés, plus séparés que jamais à tous les niveaux de la société dans tous les groupes sociaux et à l'intérieur même de vos propres structures.

Seule l'opposition — au-delà des formations politiques qui la représentent institutionnellement — parvient à rassembler. Vous l'avez vu, à Paris, dans la rue, le 24 juin. La France était rassemblée. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. — Rires et exclamations sur les bancs des socialistes.)

M. Alain Bonnet. Il y a 56 millions d'habitants en France ! Vous êtes un tartarin !

M. Claude Labbé. Rassemblez déjà votre majorité parlementaire. Ce ne sera pas si facile. Pour le reste, ne semez pas trop l'illusion.

L'histoire — grande ou petite — nous fixe toujours des rendez-vous. L'engagement de responsabilité d'un nouveau gouvernement est une occasion pour chacun — pour vous comme pour nous — de prendre date.

Pour l'opposition, cette question de confiance, que je vous félicite d'avoir immédiatement posée, ...

M. Alain Bonnet. Ah, quand même !

M. Claude Labbé. ... appelle deux remarques essentielles.

La première, c'est que nous vous refuserons la confiance, sans vous faire un procès d'intention personnel. Il serait dangereux d'exagérer l'importance des personnes. Vous êtes très clairement le représentant d'un système fondé sur une certaine idéologie technocratique et marxisée (exclamations et rires sur les bancs des socialistes) que nous récusons au-delà de votre personne. Vous en êtes d'ailleurs l'illustration à peu près parfaite, et cela aussi fait partie de votre image.

Monsieur le Premier ministre, nous aurons l'occasion de revenir sur le thème des libertés que vous avez évoqué dans votre discours. C'est une cause dont la gauche se prétend frustrée parce qu'elle doit reconnaître qu'elle en est dessaisie.

Nous ne parlons pas le même langage au sujet de la liberté. A l'origine, le fait d'être libre c'était ne pas être esclave. Aujourd'hui, c'est peut-être de ne pas être en prison. L'espace de la liberté — et non d'ailleurs « les espaces de liberté » — doit se concevoir selon une vue moderne dans une société dominée par ce concept et guidée avant tout par l'humanisme.

L'Etat captant toutes les sources d'initiative, de responsabilité, de choix, réduisant à fort peu de choses l'engagement personnel devient une muraille de Chine qui occulte la liberté et la confine dans un « espace » restreint. Votre socialisme étatique, c'est la muraille de Chine contre la liberté. (Murmures sur les bancs des socialistes et des communistes.)

La seconde remarque, c'est une prise de date, la fixation d'un certain nombre de rendez-vous. En l'absence d'un référendum que vous avez refusé par un vote significatif de la majorité à l'Assemblée nationale et avec le retrait du projet Savary, nous vous donnons rendez-vous à propos de la liberté de l'enseignement.

M. Marc Lauriol. Très bien !

M. Claude Labbé. Si je vous ai bien compris, vous vous êtes contenté de paroles très générales et vous n'avez pas indiqué que vous aviez le souci de changer en quoi que ce soit le projet initial.

Le projet de loi sur la presse — dont vous n'avez pas parlé — étant maintenu, et son ardent défenseur étant toujours membre du Gouvernement, nous vous donnons rendez-vous au retour de ce texte scélérat.

La prochaine loi de finances chargée, selon vos promesses, de cadeaux fiscaux mais aussi porteuse de charges et de déficits nouveaux nous permettra de retrouver dans cet exercice l'ancien ministre du budget et le nouveau ministre des finances. C'est un rendez-vous traditionnel où nous vous attendons.

Nous vous donnons également rendez-vous lors d'une éventuelle modification du mode de scrutin pour les élections législatives qui se situe dans votre perspective et, sans doute, dans votre perspective. Sur ce sujet, tenu pour l'instant dans le mystère selon la célèbre formule : « Pensez-y toujours, n'en parlons jamais », vous nous trouverez au rendez-vous prêts à combattre toute règle du jeu faussée que vous prétendriez imposer.

Vous n'aurez pas notre confiance et, bien sûr, vous pouvez vous en passer. *(Rires sur les bancs des socialistes.)* Mais ne ressentez-vous pas autour de nos débats le climat délétère qui s'est installé à l'Assemblée nationale ? La majorité perçoit bien la contestation qui l'entoure, qui la cerne. Ses députés, qui sont des femmes ou des hommes de terrain comme nous-mêmes, ne se sentent pas à l'aise dans leurs circonscriptions, en face d'un électorat qui ne ménage pas ses critiques quotidiennes.

Désormais, communistes et socialistes ne se retrouveront guère que dans la défensive ou dans l'offensive contre l'opposition. Cela ne vous autorise pas à concevoir de grandes ambitions. C'est une situation bloquée.

De son côté, l'opposition ressent qu'elle est majoritaire dans le pays. Elle se sent à l'étroit sur les quelques travées qui lui ont été attribuées après le scrutin de juin 1981. Déjà porteuse de confiance et de responsabilités, elle ne peut plus se confiner au simple jeu d'une minorité ordinaire. *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.)*

Le débat parlementaire s'en trouve altéré. La nomination d'un « nouveau » gouvernement reconduisant pratiquement le même personnel politique n'apporte à cette situation aucune modification. Dans la confusion actuelle — aggravée par les initiatives présidentielles — les Français réclament une clarification.

Ce n'est pas l'arrivée de MM. Joxe et Chevènement, le départ de M. Delors et la fuite des communistes qui donneront à la présentation de votre équipe un éclairage dépourvu d'ombres et d'équivoque. Là encore, le « nouveau » Premier ministre et le Gouvernement reconduit ne changent rien.

Ce n'est pas non plus l'annonce faite aux Français d'un projet de référendum grossièrement truqué — référendum sur le référendum — alors qu'ils voulaient un référendum sur la liberté de l'enseignement. Entre un Sénat qui exige à juste titre les garanties parlementaires et institutionnelles et un Président de la République empêtré dans les fils subtils d'un « coup politique » mal conçu, cette initiative semble avoir déjà fait long feu. Nous verrons.

La seule clarification réside alors dans un appel direct au peuple français pour le renouvellement de l'Assemblée nationale. *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République. — Exclamations sur les bancs des socialistes.)*

Vos erreurs s'ajoutant à vos échecs vous conduisent et vous condamnent à cette solution. En vous indiquant cette voie nous tirons simplement la conséquence logique d'une situation que vous avez vous-mêmes créée. On pouvait imaginer d'autres solutions, mais c'est trop tard. En refusant un référendum sincère sur le libre choix de l'enseignement, vous avez fermé une porte, peut-être l'issue de secours.

En ne renouvelant pas l'équipe gouvernementale, vous avez bouclé hermétiquement une autre issue politique vers une certaine ouverture, peut-être la grille du parc majoritaire.

Il ne reste plus alors qu'à ouvrir la dernière porte, la dissolution de l'Assemblée nationale.

Sur ce point, soyons très clairs. *(Murmures sur les bancs des socialistes.)* Nous nous situons exactement dans le cadre de la légitimité, à l'intérieur des bornes institutionnelles. Nous demandons avec solennité au Président de la République d'exercer l'un des pouvoirs que lui confère l'article 12 de la Constitution. C'est la démarche que nous avons exprimée par la voix de Jacques Chirac le 22 juillet.

Un député socialiste. Où est-il ?

M. Roger Corrèze. En Roumanie ! *(Rires.)*

M. Claude Labbé. Si nous ne sommes pas entendus, nous en prendrons acte très simplement et la responsabilité de M. Mitterrand s'alourdira encore un peu plus.

Ce que nous réclamons, après tout, c'est notre propre remise en cause. La dissolution, c'est aussi l'affaire des députés, même s'ils n'en décident pas eux-mêmes. Chacun, dans l'opposition ou dans la majorité, peut estimer nécessaire la mise en question collective de chacun des mandats que nous détenons individuellement. Nous avons le droit, sur cette procédure qui nous concerne personnellement, d'avoir un avis et de l'exprimer. *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.)*

Nous ne choisissons pas, en cela, la facilité pour nous et pour les autres, car aucune assemblée, c'est tout à fait naturel, n'a le goût de son autodestruction. Mais il ne reste pas d'autre issue, et c'est votre fait. Il faut sortir de l'impasse dans laquelle votre politique nous a enfermés.

Il faut retrouver la dignité de notre représentation, retrouver une confiance introuvable dans la majorité actuelle. Il faut répondre vraiment à cette question de responsabilité qui ne recevra ce soir qu'une réponse parfaitement formelle et déjà connue.

M. Alain Bonnet. Merci !

M. Claude Labbé. La France ne peut engager les choix déterminants de son futur sur une confiance factice. Il faut donner la parole au peuple qui la réclame en cessant d'oublier — quand cela vous arrange — que ce peuple détient et qu'il détient seul la souveraineté nationale. *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et sur de nombreux bancs de l'union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à M. Jospin.

M. Lionel Jospin. Monsieur le Premier ministre, le Président de la République vous a confié le soin de former un nouveau gouvernement. Ce gouvernement est maintenant connu des Français, il lui reste à obtenir la confiance de l'Assemblée nationale...

M. Pierre Mauger. A défaut de celle des Français !

M. Lionel Jospin. ... et c'est pourquoi vous venez de nous faire connaître, par une déclaration de politique générale, quelles étaient les orientations que vous fixiez à votre action.

J'ai mission de vous répondre au nom du groupe socialiste. Mon propos, monsieur le Premier ministre, peut se résumer en trois propositions : vous aurez notre confiance, votre gouvernement aura la durée et votre tâche sera rude.

Vous aurez notre confiance, comme votre prédécesseur Pierre Mauroy, à qui je veux ici rendre hommage au nom du groupe socialiste pour l'action résolue de réformes qu'il a conduite pendant trois ans. Sachez que la majorité de cette assemblée soutiendra votre politique dans cette enceinte et dans le pays. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes.)*

Le gouvernement que vous avez formé aurait pu être, aurait dû être celui de toute la gauche, tous ses courants ayant été invités par vous à y participer. Cela n'a pas été le cas, puisque la direction du parti communiste a renoncé à ce que des ministres issus de son parti y restent présents. Je sais personnellement les efforts que vous avez faits pour éviter cette situation, mais elle est créée. Et il n'y a pas, entre nous, sur cette question, motif à désaccord.

Ce gouvernement portera naturellement votre marque, votre style. Il aura à agir dans un contexte politique sensiblement modifié, vous l'avez dit vous-même, et pour la dernière phase de la législation.

Mais votre gouvernement agira aussi dans le cadre des orientations fixées par le Président de la République, celles qui résultent du mandat demandé et reçu par lui du peuple en 1981, même si ces orientations ont été adaptées, pour tenir compte des réalités et des obstacles rencontrés. Votre gouvernement, vous l'avez montré dans votre déclaration liminaire, entend bien, en tenant compte des acquis de l'action antérieure et des difficultés qui subsistent, saisir à bras le corps les principaux problèmes auxquels est confronté le pays.

Affirmer la France dans le monde, défendre ses intérêts, et d'abord sa sécurité, contribuer à la recherche de la paix, redonner à la société internationale des rôles acceptés par tous, ou du moins par le plus grand nombre, restaurer les grands équilibres économiques : prix, commerce extérieur, budget, monnaie, sécurité sociale, tout en assurant la modernisation industrielle, en préparant l'évolution du monde rural et en assurant le retour à la croissance et à l'emploi, réduire les tensions dans la société et s'attacher à rendre plus harmonieuse la communauté nationale, en veillant à la sécurité des citoyens, en réduisant les inégalités sociales, en développant les libertés de chacun, voilà ce que vous entendez faire. Mais l'expérience dit : pouvoir nous a montré que dans un pays où les confrontations politiques sont vives et où les citoyens sont souvent sceptiques à l'égard de ceux qui les gouvernent, de tels objectifs sont parfois

contradictoires entre eux et plus difficiles à atteindre que nous ne le pensions. C'est pourquoi, monsieur le Premier ministre, vous pourrez compter, pour votre action, sur notre plein concours et, dès ce soir, sur notre confiance. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Votre gouvernement, n'en doutez pas, monsieur le Premier ministre, sera assuré de la durée. J'entends dire par certains membres de l'opposition qu'il faudrait de toute urgence dissoudre l'Assemblée nationale. Rappelons d'abord aux distraits la règle constitutionnelle : le droit de dissoudre l'Assemblée nationale appartient au Président de la République et non, à ma connaissance, à chacun des leaders de l'opposition. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

M. Pierre-Bernard Cousté. Nous sommes d'accord !

M. Yves Lencien. Vous n'avez pas écouté !

M. Serge Charles. C'est ce qui a été dit !

M. Lionel Jospin. Nous faisons confiance au Président de la République...

M. Jean Valleix. Pas nous !

M. Lionel Jospin. ... pour user de ce droit s'il le juge nécessaire, et mon sentiment n'est pas qu'il ait, pour l'instant, l'intention de le faire. (Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République.)

Constitutionnellement, la question est réglée, et l'opposition le sait, même si M. Chirac s'est réveillé un matin en ayant rêvé qu'il était devenu dans la nuit Président de la République et qu'il pouvait dissoudre l'Assemblée nationale. (Sourires et applaudissements sur les bancs des socialistes.)

M. Roger Corrèze. Ça va venir !

M. Lionel Jospin. Alors, interrogeons-nous quelques instants sur les motivations de l'opposition dans cette affaire et cherchons quelles sont les explications du comportement de M. Chirac, imité d'ailleurs de quelques autres.

La première, après tout, est peut-être psychologique. L'impatience est un trait de caractère du leader du rassemblement pour la République, et l'on connaît sa tendance à vouloir plier les rythmes de la politique et ses règles à ses désirs du moment ou à son ambition personnelle permanente. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

M. Serge Charles. C'est mauvais tout ça !

M. Lionel Jospin. Il l'a montré avec M. Chaban-Delmas en 1974 et avec M. Giscard d'Estaing en 1981. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur quelques bancs des communistes. — Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République.)

M. Louis Gosdoff. M. le Premier ministre prêchait l'union, vous cherchez la zizanie !

M. Lionel Jospin. Mais ce que l'on peut faire à ses amis ou à ses partenaires si on les surprend, on ne peut espérer le faire à ses adversaires politiques, surtout lorsqu'ils sont prévenus.

M. Jacques Baumel. C'est cela la tolérance ? (Exclamations sur les bancs des socialistes.)

M. Pierre Mauger. Il faudra les recycler !

M. Lionel Jospin. Je ne fais que rappeler le passé. Je ne parle pas pour le présent. Et, en matière de tolérance, j'avais eu l'impression que M. Labbé avait été brutalement frappé de surdité ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

La deuxième explication est plus politique.

M. Louis Gosdoff. Vous rappelez Valence !

M. Lionel Jospin. A Valence, monsieur, je n'ai pas tellement parlé sur ce ton. Relisez mon discours.

M. Francis Geng. Et vos amis ?

M. Lionel Jospin. La deuxième explication, disais-je, est plus politique.

Certains leaders de l'opposition insistent sur la question de la dissolution parce qu'ils veulent, je crois, faire passer au second plan le problème du référendum qui, visiblement, les embarrasse.

« On ne joue pas avec le référendum », dit M. Chirac.

M. Charles Mazy. Il a raison !

M. Lionel Jospin. Mais on pourrait jouer avec la dissolution ? Et qui a joué avec l'idée du référendum, sinon M. Pasqua du R.P.R. et la majorité conservatrice au Sénat (applaudissements sur les bancs des socialistes)...

M. Serge Charles. Qui a joué avec les libertés ?

M. Lionel Jospin. ... au point de proposer au Président de la République d'en organiser un sur les libertés sans que la Constitution l'y autorise ? (Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur plusieurs bancs des communistes.)

Plusieurs députés du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. C'est faux ! C'est faux !

M. Lionel Jospin. On mettait au défi François Mitterrand d'y recourir parce qu'il aurait peur du peuple. Voilà qu'il le propose et demande pour cela la révision constitutionnelle nécessaire et, tout d'un coup, les « amis du peuple » crient haro sur le référendum !

M. Yves Lencien. Ce n'est pas le même !

M. Lionel Jospin. Le Président de la République est accusé de faire un coup...

M. Roger Corrèze. C'est une manœuvre !

M. Lionel Jospin. ...en demandant que sa proposition de révision constitutionnelle soit approuvée par référendum comme la Constitution, vous le savez, lui en laisse le choix, et non par les deux assemblées réunies en congrès.

M. Serge Charles. C'est moins spectaculaire !

M. Lionel Jospin. Mais qui ne comprend que le Président de la République ne fait que se prémunir contre le risque de voir l'opposition majoritaire au Sénat et hostile à sa politique lui dicter les conditions de cette révision ? (Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République.)

Etre sensible à certaines préoccupations exprimées ces derniers temps par l'opposition, ce n'est tout de même pas en passer par toutes ses volontés !

C'est donc au peuple de se prononcer. La question qui est posée maintenant, au Sénat comme à l'Assemblée, est la plus simple possible. Elle ne doit pas servir de prétexte à régler les rapports de pouvoirs entre les deux assemblées, et encore moins de prétexte pour accroître les prérogatives du Sénat, la seule assemblée qui n'est pas élue au suffrage universel direct, ce qui serait un bouleversement constitutionnel considérable et constituerait en outre une véritable régression historique dans un sens contraire à la démocratie. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

La question posée au Sénat est donc simple : acceptez-vous, oui ou non, que les citoyens français soient consultés par référendum sur des questions touchant aux garanties fondamentales des libertés ?

M. Georges Tranchant. Et sur l'école ?

M. Lionel Jospin. Si vous répondez oui, le peuple, les électeurs seront directement consultés.

M. Yves Lencien. Sur quoi ?

M. Jacques Toubon. Et quand ?

M. Lionel Jospin. Si vous répondez non, le référendum n'aura pas lieu, le peuple sera privé du droit d'être consulté sur les libertés et l'opposition aura dit non à ce qu'elle avait elle-même proposé. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

Alors, mesdames, messieurs, le choix est simple !

M. Jacques Toubon. Si on dit oui, qu'est-ce que vous faites ?

M. Jean Vallaix. Prenez l'engagement de faire voter sur la liberté de l'enseignement !

M. Lionel Jospin. Mais nous en discuterons ensemble le moment venu. Laissez-moi au moins parler. Pour le moment, c'est le représentant du groupe socialiste qui s'exprime. Vous poserez vos questions au Premier ministre un peu plus tard !

Où vous étiez sérieux, et vous ne l'êtes plus, ou vous ne l'étiez pas et c'est vous qui vouliez seulement réaliser un coup politique à propos du référendum ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

Tout cela, bien sûr, risque de ne pas sembler très cohérent à l'opinion !

M. Yves Lancien. Exact !

M. Pierre-Bernard Cousté. En effet !

M. Francis Geng. L'opinion vous a jugés !

M. Lionel Jospin. Et comme M. Chirac le sent, il s'efforce d'échapper à la contradiction dans laquelle ses amis et lui-même se sont mis en parlant d'autre chose, c'est-à-dire de la dissolution. Mais il y a ce qu'il peut et ce qu'il ne peut pas. Ce qu'il ne peut pas, c'est dissoudre l'Assemblée. Ce qu'il peut, c'est dissoudre l'initiative référendaire. On voit bien qu'il est tenté, et nous n'aurons pas longtemps à attendre pour savoir ce que l'opposition fera au Sénat.

Y a-t-il une troisième explication à cette obsession de la dissolution, et qui trouverait cette fois sa source dans une conception nouvelle de la vie démocratique en France ? J'ose espérer que non !

Vous dites : « Il faut dissoudre ». Faudrait-il dissoudre parce que les communistes ont quitté le Gouvernement ?

M. Jacques Baumel. Parce que vous représentez 20 p. 100 !

M. Lionel Jospin. Je ne néglige pas ce fait politique, et je le néglige d'autant moins que je le regrette. Mais les leaders de l'opposition décideraient-ils désormais pour le parti communiste lui-même et sauraient-ils déjà que celui-ci n'est plus dans la majorité ? J'avais, moi, cru comprendre que les dirigeants de ce parti disaient ces jours derniers le contraire ; en tout cas, laissez, je vous prie, leur porte-parole nous dire tout à l'heure lui-même ce qu'il en pense ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

Car, en matière de dissolution, ce qui est en cause, c'est la composition de l'Assemblée, et non celle du Gouvernement ; et pour ce qui est de la majorité, elle me semble exister clairement sur ces bancs. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur plusieurs bancs des communistes.)

M. Jacques Baumel. Mais pas dans le pays !

M. Lionel Jospin. J'y viens ! Vous voyez comme je me préoccupe de ce que vous pensez !

Faudrait-il dissoudre parce que la gauche a été minoritaire — et, c'est vrai, largement — lors des élections européennes ?

M. Serge Charles. Pas seulement !

M. Lionel Jospin. Que ce résultat crée pour nous un problème réel, je ne me le dissimule pas, et ce sera la tâche principale de votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, que de retrouver pour 1986 une majorité dans le pays.

M. Michel Noir. Dur, dur !

M. Lionel Jospin. Mais vous avez vous-mêmes, responsables de l'opposition, vos propres motifs de préoccupation. Quelle majorité, après tout, avez-vous conquise, dans ces élections européennes, qui vous autorise à parler si fort ? (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

M. Michel Noir. 20 p. 100 de plus que vous !

M. Lionel Jospin. Et que pensez-vous de cette force politique d'extrême-droite qui s'est développée à vos côtés, qui s'est nourrie de vous, des thèmes que vous avez attisés et des tabous que vous avez levés ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur plusieurs bancs des communistes. — Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Vous feriez bien, mesdames et messieurs de l'opposition, d'y penser davantage et, surtout, veillez à ne pas croire que les élections européennes sont les élections législatives.

M. Jacques Baumel. Et les autres ?

M. Lionel Jospin. Si, à chaque fois qu'une majorité perd des élections intermédiaires, il fallait dissoudre l'Assemblée nationale, quel considérable facteur d'instabilité n'introduirait-on pas dans la vie politique du pays !

Avez-vous dit sous quand vous avez perdu toutes les élections intermédiaires entre 1974 et 1978, législatives partielles, cantonales, municipales, et entre 1978 et 1981, quand vous avez perdu les élections cantonales, les élections européennes et les élections législatives partielles ? (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

Il y a pourtant eu quarante et un sièges pour la gauche et quarante pour la droite aux élections européennes de 1979.

M. Georges Tranchant. On n'avait pas 20 p. 100 !

M. Lionel Jospin. Vous êtes restés quatre ans pour gagner en 1978, et vous êtes restés à nouveau trois ans pour perdre en 1981. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Et de combien de voix disposait M. Barre quand il fut nommé Premier ministre en 1976, lui qui n'était qu'un ministre récent et un ancien fonctionnaire, illustre d'ailleurs, de la Communauté économique européenne...

M. Raymond Barre. De l'Université !

M. Lionel Jospin. ... mais qui ne m'avait pas semblé s'appuyer sur la moindre force électorale ou sur le moindre mouvement politique ?

M. Pierre-Bernard Cousté. C'était le choix du Président !

M. Lionel Jospin. Oui, et c'est encore aujourd'hui, messieurs, le choix du Président ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

M. Raymond Barre. Monsieur Jospin, me permettez-vous de vous interrompre ?

M. Lionel Jospin. Je vous en prie.

M. le président. La parole est à M. Barre, avec l'autorisation de l'orateur.

M. Raymond Barre. Une simple remarque, monsieur Jospin. Je suis un universitaire, mais lorsque j'étais à Bruxelles je n'étais pas un fonctionnaire européen. Lisez les traités, vous verrez ce que sont les membres de la commission. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. — Murmures sur les bancs des socialistes.)

M. Francis Geng. Qu'il aille à l'école !

M. Lionel Jospin. Cela prouve que la différence entre les deux universitaires que nous sommes est double : la première, c'est que M. Barre est beaucoup plus illustre ; la deuxième, c'est qu'il ne résiste jamais à une pointe de pédanterie. (Applaudissements et rires sur les bancs des socialistes.)

Et quel pourcentage représentait dans l'opinion le gouvernement de l'U. D. F. de 1976 à 1981, quand le R. P. R. n'était plus officiellement au gouvernement et que les ministres issus de ses rangs y étaient à titre personnel ?

M. Charles Miossec. Cela a toujours été ainsi sous la V^e République !

M. Lionel Jospin. Je vous laisse le soin de répondre à ces questions. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

C'est pourquoi, pour ce qui nous concerne, nous ne vous laissons pas introduire la IV^e République dans la V^e (Rires et exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Excusez-moi, mais la IV^e République, je ne peux pas en prendre ma part !

Nous ne vous laisserons pas ressusciter l'instabilité gouvernementale par le jeu de dissolutions répétitives, avec cette contradiction de plus dans votre bouche que voulez la dissolution de l'Assemblée nationale dès que la majorité perd une élection intermédiaire, mais que vous souhaitez accroître les pouvoirs du Sénat qui, lui, est élu pour neuf ans ! On ne peut mieux démontrer qu'en matière de loi c'est votre caprice qui décide. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur plusieurs bancs des communistes.)

Comme nous, vous attendrez 1986 sans précipiter les échéances. Patientez, faites comme notre peuple dont vous parlez tant et qui, lui, a les nerfs solides et est moins fébrile que plusieurs d'entre vous. Il est calme, inspirez-vous de lui. Il ne semble pas trop aimer l'idée de la dissolution, tenez-en compte. Il accueille avec intérêt le nouveau Premier ministre, faites de même, car il vous surprendra ! Quant aux élections législatives, elles viendront à l'heure dite, et ne considérez pas les avoir déjà gagnées.

Vous avez dit, monsieur Labbé : « L'avenir nous est déjà confié ». Voilà qui est faire peu de cas du suffrage du peuple et de sa liberté ! Pour vous faire une confiance, je ne suis pas sûr qu'avec un discours du type de celui que vous avez tenu aujourd'hui, vous ayez accompli de grands pas dans la direction de votre objectif. (Vifs applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

M. Roger Corréze. C'est une attaque personnelle !

M. Lionel Jospin. Pour une attaque personnelle, elle est bien allusive. En revanche, dans ce domaine et en direction de M. le Premier ministre, M. Labbé a fait lui une démonstration éblouissante !

Ne considérez donc pas avoir déjà gagné les élections, il vous reste beaucoup de travail à faire pour cela, et d'ailleurs à nous aussi !

Cela me fournit une excellente transition pour en arriver à mon troisième point : la tâche de votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, sera rude.

M. Yves Lanclen. C'est Laurent qui rit et Lionel qui crie !

M. Lionel Jospin. La crise économique et monétaire n'est jugulée nulle part et limite singulièrement, nous en convenons, vos marges de manœuvre, monsieur le Premier ministre. Vous allez donc poursuivre la politique rigoureuse de votre prédécesseur, et nous admettons qu'elle est nécessaire pour l'avenir du pays.

Force est de constater cependant que cette politique n'est pas non plus populaire. Bien sûr, certains résultats positifs ont été enregistrés : diminution de la hausse des prix, limitation du déficit budgétaire, allègement désormais possible de la pression fiscale, réduction du déficit du commerce extérieur, équilibre de la sécurité sociale.

M. Albert Brochard. Par l'endettement !

M. Lionel Jospin. Toutefois, ces résultats, qui rendent certes irréal le discours catastrophiste de l'opposition, n'ont pas suffi — reconnaissons-le — à mobiliser largement autour de nous. La montée du chômage, la fragilité de certains secteurs industriels, sont durement ressentis par l'opinion et provoquent le scepticisme quant à la capacité de notre économie à s'affirmer dans la crise. Il vous faudra beaucoup de talent — et vous en avez, monsieur le Premier ministre — beaucoup de force de conviction — et je le connais — pour résorber ou en tout cas réduire ce manque de confiance dans l'avenir qui est encore répandu dans la population et qui, d'une certaine façon, nous concerne tous, car il concerne peut-être la capacité même du pays à croire en lui.

Notre peuple a rejeté la gestion conservatrice en 1981, mais, aujourd'hui, il ne ressent pas, du moins pour le moment, les mérites de la nôtre.

M. Francis Geng. Ça c'est vrai !

M. Christian Bergelin. C'est le moins que l'on puisse dire !

M. Lionel Jospin. Il faut admettre cela et trouver dans cette lucidité de l'analyse non pas des raisons de céder au pessimisme, mais le ressort d'un langage et d'une action politiques à la fois vrais et mobilisateurs.

M. Yves Lanclen. Cela manquait !

M. Lionel Jospin. J'ai retenu de votre discours, monsieur le Premier ministre, les deux mots qui en donnaient le sens et le rythme : moderniser et rassembler.

Vous avez dit : moderniser. Tous les socialistes reconnaissent cette nécessité historique. Sous l'impulsion du Président de la République et sous la direction de votre prédécesseur, Pierre Mauroy, des efforts importants ont été faits dans cette direction : dotations en capital accrues pour les entreprises publiques, priorité à la recherche scientifique et technique, restructurations accompagnées socialement, développement des nouvelles technologies.

Vous avez dit que vous entendiez poursuivre et développer encore cette action. Mais, pour être acceptée, et donc réussie, cette modernisation suppose, je crois, plusieurs conditions.

D'abord, nous souhaitons que les choix budgétaires qui seront sous peu proposés au Parlement épargnent les « coupes sombres » aux secteurs qui sont précisément les plus porteurs d'avenir.

M. Alain Madelin. Vous allez être déçu !

M. Lionel Jospin. Votre majorité, monsieur le Premier ministre, acceptera d'autant mieux les efforts que vous lui demandez qu'elle saura que la recherche, les investissements, l'école — facteur de formation — resteront clairement privilégiés, et cela dès ce budget. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

J'ai cru comprendre que c'était votre intention.

M. Emmanuel Hamel. Vous allez sacrifier la défense !

M. Lionel Jospin. Je salue en tout cas le projet qui est le vôtre de planifier les recrutements dans les emplois scientifiques afin de préserver pour le long terme notre potentiel humain dans ce secteur décisif.

Ensuite, il convient de ne pas considérer la montée du chômage comme une fatalité. L'histoire économique de la France nous a certes montré à quel point il était malaisé de lutter efficacement à la fois contre le chômage et contre l'inflation, et de maîtriser le déficit extérieur tout en assurant la croissance.

Sur ces questions, il faut dire la vérité aux Français. Mais rien ne serait plus dangereux que de donner l'impression de renoncer à la lutte contre le chômage. Si les contraintes immédiates ne permettent plus de dire : « D'abord l'emploi ! », reconnaissons-le, mais à condition de démontrer dans les faits que la modernisation est faite non pas contre mais pour l'emploi.

M. Alain Madelin. Vous allez encore être déçu !

M. Lionel Jospin. Il y a des contraintes, c'est vrai, mais on peut agir dans cette direction. Dans la structure gouvernementale nouvelle, vous avez rassemblé sous l'autorité d'un seul ministre les services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Nous approuvons cette initiative, car nous restons persuadés qu'avec un même niveau de croissance, une action volontariste, conduite à partir d'un centre ministériel unique assurant une coordination des grands services publics concernés, peut permettre de sauver et même de gagner des emplois.

Les instances responsables du parti socialiste avaient suggéré récemment de lier une partie de l'allègement des prélèvements demandés par le Président de la République, par exemple sur la taxe professionnelle, à des engagements d'embauche. Je ne sais, monsieur le Premier ministre, si cette suggestion pourrait être retenue, mais ce serait une bonne façon de prendre au bon sens cette affirmation du président du conseil national du patronat français selon laquelle les entrepreneurs seraient prêts dans notre

pays à créer des centaines de milliers d'emplois. Les chefs d'entreprise en France ne peuvent compter sur les socialistes pour obtenir ces remises en cause des acquis sociaux — conditions d'embauche, conditions de licenciement, seuils sociaux — dont rêve depuis toujours le patronat et dont il prétend attendre, sans le moindre commencement de preuve, de mirifiques résultats économiques.

Mais nous sommes prêts à consentir certains allègements de charges si la contrepartie, clairement mesurée, est l'emploi. (Applaudissements sur les bancs des socialistes. — Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Vous noterez peut-être, si vous êtes subtils, messieurs de l'opposition, que j'ai distingué le patronat et les chefs d'entreprise.

M. Georges Tranchant. C'est gentil pour eux !

M. Lionel Jospin. Il existe, enfin, une troisième condition. L'effort de modernisation sera mieux accepté par le monde du travail, qui, pour nous, socialistes, reste décisif, si celui-ci constate que d'autres consentent aussi leur part de sacrifices.

Certes, nous pouvons rappeler les premiers pas en avant réalisés dans la justice fiscale. M. Claude Labbé disait tout à l'heure que vous étiez, monsieur Laurent Fabius, l'homme des taxes, parce que vous étiez au budget. Peut-être est-il temps de rappeler également que, puisque vous étiez au budget, vous êtes aussi l'homme de l'impôt sur la fortune, l'homme de l'augmentation pour la tranche supérieure de l'impôt, l'homme de l'exonération pour les bas revenus ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

M. Claude Labbé. Merci de l'ajouter !

M. Pierre Mauger. Excellent ! Il l'assassine !

M. Lionel Jospin. Souffrez qu'un raisonnement se retourne !

De même, nous admettons que l'heure n'est pas à la refonte d'un système fiscal pourtant trop injuste dans notre pays, mais nous souhaitons que, à l'occasion du prochain budget, l'on tienne compte, par exemple, dans l'allègement de l'impôt, de la diversité des capacités contributives. De même qu'il m'apparaît souhaitable, comme vous en avez marqué l'intention, monsieur le Premier ministre, de rendre plus d'espace, si c'est possible, à la politique contractuelle, particulièrement avec les syndicats.

Votre second maître mot était, en effet, le rassemblement. Celui-là, nous le faisons nôtre aussi, car cela reste la vocation des socialistes. (Rires et exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Plusieurs députés de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. Valence !

M. Lionel Jospin. En politique extérieure, les Français approuvent les grandes lignes de la politique qui est celle du Président de la République : recherche de l'équilibre entre les blocs et les puissances ; défense des droits de l'homme et des libertés partout ; coopération bilatérale et multilatérale avec le tiers monde ; affirmation de l'Europe sur la scène mondiale par la défense de ses intérêts et le dépassement de ses querelles internes. Ces objectifs seront poursuivis.

Puis-je, dans ce cadre, au nom du groupe socialiste, souhaiter que vous preniez de nouvelles initiatives sur le dialogue Nord-Sud, sur l'endettement mondial et sur la réforme du système monétaire international, dont vous avez d'ailleurs parlé ?

Cette volonté de rassemblement, c'est elle qui a conduit le Président de la République à annoncer, d'une part, qu'il était prêt à consulter les Français par référendum sur la question des libertés et, d'autre part, à retirer le projet de loi sur les rapports entre l'Etat, les collectivités territoriales et l'enseignement privé. Ce projet, en raison peut-être de ses ambitions, et surtout parce qu'il fut caricaturé, et déformé (protestations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République), avait finalement atterri dans une partie de l'opinion les passions qu'il avait pour objet d'éteindre. (Mêmes mouvements.)

M. Jean-Louis Goeduff. Laignel !

M. Lionel Jospin. Messieurs, je vous en prie.

J'avais senti, il y a déjà quelques mois, naître ce malentendu et monter ces passions hostiles. Et j'avais alors suggéré une démarche moins ambitieuse, laïque dans sa philosophie, mais pragmatique dans son développement. Les faits ont conduit depuis au retrait de ce projet controversé.

Le moment venu, vous aurez à faire d'autres propositions. Puis-je vous suggérer, monsieur le Premier ministre — et je m'exprime sur ce point, n'ayant pas eu le temps d'en débattre avec mon groupe, à titre personnel — de vous garder des constructions trop ambitieuses, d'un mariage impossible entre deux institutions scolaires si différentes, l'une fondée sur une foi ouverte certes aux réalités du monde moderne mais qui ne partage avec personne le sentiment d'avoir raison, l'autre, très majoritaire en France, fondée sur un idéal d'ouverture à toutes les convictions et destinée à tous les enfants ou jeunes, quelle que soit leur origine ? (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

M. Roger Corréze. Avec des bouquins marxistes !

M. Lionel Jospin. Nous devons tirer les leçons de l'expérience que nous venons de vivre. Ne tentons pas de changer cette école catholique, qui ne trouve apparemment sa liberté qu'en elle-même ! Bornons-nous dans l'immédiat à réduire les privilèges qui lui ont été accordés par rapport à l'école publique...

M. Georges Tranchant. Et ça repart !

M. Lionel Jospin. ... et consacrons à cette dernière, qui rassemble 80 p. 100 des enfants et des parents...

M. Georges Tranchant. Réunissez les Français !

M. Lionel Jospin. ... les moyens, l'effort de rénovation pédagogique, le droit à l'existence — quand il est nié au nom du monopole privé — qui, à la fois, maintiendront sa qualité et lui redonneront son lustre. (Applaudissements sur les bancs des socialistes. — Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Défençons-la aussi contre les attaques injustes qu'elle subit et les menaces que feraient peser sur elle les projets de l'opposition s'ils devaient voir le jour. Quant à la réflexion sur la laïcité, mon sentiment est qu'il faudra la reprendre sur des bases nouvelles, qui sont peut-être précisément celles de la tradition.

Rassembler les Français suppose de les écouter, de sentir leurs passions, même excessives, et, sans renoncer à nos valeurs et à nos principes, de partir...

M. Georges Tranchant. En effet ! De partir !

M. Lionel Jospin. ... pour faire nos propositions ou choisir nos comportements, au moins autant de leur vécu que de nos a priori.

M. Michel Noir. Très bien !

M. Lionel Jospin. Un nombre croissant de nos concitoyens vit dans les grandes villes ou dans les banlieues. L'urbanisme y est plus dur qu'ailleurs, l'insécurité plus grande, le tissu des relations familiales et sociales plus distendu ou fragile que dans les bourgs ou les villages restés à taille humaine. Les courants politiques y sont moins stables, les associations et les clubs moins nombreux, les élus, malgré leurs efforts, plus lointains. Et l'on y vit mal.

Ces phénomènes ne sont pas nouveaux et ils existent dans d'autres pays. Mais en France, aujourd'hui, du fait de l'attitude de l'opposition, ces problèmes sont devenus un enjeu de la lutte politique. Je vous demande donc, monsieur le Premier ministre, comme vous en avez marqué l'intention, d'accorder dans les deux ans qui viennent une attention prioritaire à ces problèmes de la vie quotidienne dans les grandes concentrations urbaines et d'y consacrer les moyens nécessaires.

Rassembler largement, comme vous y aspirez, monsieur le Premier ministre, suppose aussi et peut-être d'abord de rassembler les siens. Non par goût de la faction, mais parce que des courants politiques différents, de gauche et de droite, existent dans ce pays. De même qu'existent des différenciations sociales et des diversités culturelles. Ni les uns ni les autres ne peuvent être oubliés, car ils font la physionomie même d'une nation et sont

à la fois les matériaux et les acteurs de la démocratie. Les citoyens se rassemblent autour de dirigeants élus ou de partis, bien sûr parce qu'ils ont le sentiment d'être entendus ou compris, mais aussi parce qu'ils sentent qu'existe déjà devant eux une force rassemblée préparant ce rassemblement plus vaste.

Je souhaite donc, monsieur le Premier ministre, que l'action du Gouvernement, non seulement serve l'intérêt du pays dans sa diversité, mais prenne en compte la nécessité de préserver ou de faire renaître ce rassemblement des forces de progrès qui sera déterminant pour notre victoire en 1986, car j'ai la conviction que ces deux exigences, loin d'être contradictoires, résument la tâche qui est devant nous. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

M. le président. La parole est à M. Gaudin.

M. Jean-Claude Gaudin. Monsieur le Premier ministre, il y a trois ans, presque jour pour jour, votre prédécesseur, M. Pierre Mauroy, faisait ici même sa première déclaration de politique générale. Celle-ci était placée sous le signe de la victoire de l'union de la gauche et de l'espoir. C'était l'époque du *Te Deum*. Aujourd'hui, votre propre déclaration intervient dans un contexte complètement bouleversé. C'est l'époque du *Requiem* de l'union de la gauche, de l'échec et des désillusions. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

Il y a trois ans, nous disait-on, les Français avaient franchi l'espace qui sépare la nuit de la lumière.

M. Francis Geng. Eh oui !

M. Jean-Claude Gaudin. Il y a trois ans, M. Mitterrand dissertait sur cette nouvelle majorité politique qui coïncidait enfin avec la majorité sociologique du pays.

Il y a trois ans, on nous annonçait aussi que l'alternance démocratique ne jouerait plus dorénavant qu'à sein des forces de gauche et on nous disait bien d'autres choses encore.

M. Francis Geng. Très juste !

M. Jean-Claude Gaudin. On nous promettait surtout — et vous étiez présent au banc du Gouvernement, monsieur le Premier ministre — que la gauche allait vaincre le chômage. « Oui, nous voulons remettre la France au travail », déclarait ici même M. Mauroy. « La politique économique sera centrée sur l'emploi, nous organiserons une lutte sans merci contre le chômage, nous terrasserons le chômage. »

Vous-même repreniez cet objectif, lors de la présentation de votre premier budget, en déclarant ici même : « La majorité de cette assemblée a été élue pour faire reculer le chômage. » Ce n'était d'ailleurs que la confirmation des engagements présidentiels. « La France ne comptera pas deux millions de chômeurs, je m'y engage », avait promis M. Mitterrand. C'était le temps des serments absolus, des promesses les plus insensées, et vous n'aviez pas de mots assez durs à l'encontre de vos prédécesseurs.

Aujourd'hui, tout a changé. Après M. Pierre Mauroy, qui incarnait une profonde tradition populaire — c'est vrai — c'est désormais un tout autre profil qui dirige le gouvernement de la gauche, ou plutôt de ce qu'il en reste (Rires et applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

Je laisserai aux commentateurs politiques l'entière responsabilité des propos peu chaleureux qu'ils ont pu tenir au moment de votre nomination. Je noterai seulement que celle-ci ne semble pas avoir suscité, au sein même de la gauche, un enthousiasme démesuré. Lorsque vous êtes apparu, le cercle de famille n'a pas tellement applaudi à grands cris et ne s'est pas non plus aggrandi.

Certains évoquent un plan d'ensemble du Président de la République, dont votre nomination serait un élément et par lequel il aurait fait preuve d'une remarquable capacité d'initiative et de réponse à ce qu'il appelait lui-même « la nouvelle situation politique ».

Peut-être, mais ce qui domine surtout, c'est une extraordinaire impression d'improvisation au gré des circonstances. Improvisé le retrait du projet de loi Savary alors qu'une semaine

auparavant M. Mitterrand avait encore déclaré à Aurillac qu'il ne se laisserait pas intimider, qu'il ne céderait sur rien et qu'il avait lui-même constamment encouragé les choix faits sur ce texte.

Improvisée l'annonce d'un référendum sur le référendum, alors que les gens attendaient tout simplement, monsieur Jospin, un référendum sur l'école, un référendum sur la liberté de l'enseignement. Telle est la vérité ! (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

M. Marc Lauriol. Exactement !

M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé des retraités et des personnes âgées. M. Gaudin ne connaît pas la Constitution. Ou alors, il le fait exprès !

M. Jean-Claude Gaudin. Improvisée la nomination du nouveau Premier ministre pour cause de démission subite de M. Mauroy. Improvisée la composition du nouveau gouvernement sous la pression de la décision des communistes de s'en retirer.

Dans cette succession d'événements improvisés, chacun a voulu faire son coup d'éclat. M. Mitterrand a surpris M. Mauroy avec son référendum. Mais M. Mauroy a surpris M. Mitterrand avec sa démission. (Rires et applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.) Alors, M. Mitterrand a voulu surprendre l'opinion avec M. Fabius. Et M. Fabius a été surpris par M. Marchais, qui n'était pas en Roumanie. (Mêmes mouvements.)

M. Pierre-Bernard Cousté. C'est du Pirandello !

M. Jean-Claude Gaudin. Au total, beaucoup de surprises de peu d'importance, mais un événement essentiel : le départ des ministres communistes. Ce départ marque une nouvelle étape dans le processus d'effondrement de la majorité présidentielle. Jusqu'à présent, les communistes participaient sans soutenir. Voilà maintenant qu'ils ne font même plus semblant de soutenir le Gouvernement.

C'est dire qu'il ne reste plus grand chose de l'union de la gauche. Et une phrase que je vais citer restera pour l'avenir comme le symbole de cette rupture. « Nous ne nous sentons pas le droit moral de laisser croire à des millions de femmes, d'hommes, de jeunes en proie aux déceptions et aux inquiétudes... »

M. Parfait Jans et M. Paul Balmigère. C'est une bonne lecture !

M. Jean-Claude Gaudin. « ... que nous pourrions, dans le Gouvernement actuel, répondre à leur attente. Nous nous refusons à les tromper comme à nous tromper nous-mêmes. » Voilà la déclaration du comité central du parti communiste. On ne pouvait pas établir de façon plus claire le constat d'échec de la politique menée depuis 1981.

M. Parfait Jans. Vous devriez la lire en entier !

M. Jean-Claude Gaudin. Mais au-delà de ce constat, l'attitude du groupe communiste de cette assemblée dans le scrutin parlementaire ne changera rien à la réalité de la rupture. Après les scènes de ménage, c'est la procédure du divorce. Nous en sommes pour l'instant à l'ordonnance de non-conciliation. (Rires sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.) Le divorce définitif viendra après. Il y a trois mois, M. Mauroy avait obtenu à l'arraché, difficilement, que le parti communiste reprononce ses vœux. C'est assez dire la précarité d'un vote de confiance.

Mais, indépendamment de cet événement, qui nous dépasse très largement, vous comme nous, vous avez été nommé, monsieur le Premier ministre, pour tenter d'accréditer l'idée que la gauche socialiste aurait changé, qu'elle serait désormais capable de surmonter son dogmatisme, son sectarisme, capable d'abandonner ses vieilles théories, d'être moderne, d'être look, d'être jeune, pour rassembler les jeunes qui vous quittent, bref qu'elle aurait fait sa révolution culturelle et qu'elle serait maintenant capable d'incarner non seulement le présent, mais l'avenir.

Selon la nouvelle terminologie présidentielle, vous seriez, monsieur le Premier ministre, chargé d'incarner « le beau risque de la modernité ».

Ce pari de la gauche ripolinée serait peut-être possible s'il suffisait de changer de costume pour changer de nature, s'il suffisait de recourir à la dialectique pour escamoter les contradictions profondes de la gauche, s'il suffisait de s'habiller à la mode social-démocrate d'il y a vingt ans pour répondre aux aspirations de notre époque, s'il suffisait de retoucher une photo pour faire oublier les trois années passées.

D'autant que vous n'êtes pas, monsieur le Premier ministre, un nouveau venu. Sur la photo précédente, vous étiez déjà en bonne place. Vous êtes venu ici même pour défendre avec conviction les grands projets de la gauche, à l'occasion notamment des discussions budgétaires. Le *Journal officiel* nous rappelle, page après page, que vous avez été l'un des artisans les plus actifs de la politique conduite depuis 1981, et donc de ses contradictions, de ses revirements et de ses échecs.

Je prendrai quelques exemples.

Aujourd'hui, vous êtes un fervent apologiste de la rigueur, mais vous n'avez pas toujours tenu ce langage. Vous avez été, comme l'a rappelé mon collègue Claude Labbé, le ministre qui a défendu dans cette enceinte la politique de relance par la consommation de l'automne 1981, cette politique dont M. Delors reconnaîtra lui-même l'échec, cette politique qui a été à l'origine de trois dévaluations et de l'austérité actuelle, sur laquelle M. Jospin ne s'étendait pas, bien entendu, tout à l'heure. (*Rires sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Le 27 octobre 1981, dans cet hémicycle, vous avez fait un plaidoyer, certes brillant, à défaut d'avoir été confirmé par les faits, sur cette relance de la consommation. « Une relance maîtrisée », disiez-vous, c'est-à-dire sans déséquilibre extérieur et sans accroissement des coûts des entreprises. (*Mêmes mouvements.*) On connaît la suite. « Une relance pour l'emploi », déclariez-vous encore, notamment par la création de 120 000 emplois publics. Là encore, on connaît la suite, et les diminutions d'emplois dans la fonction publique auxquelles vous procédez aujourd'hui. M. Fiterman, d'ailleurs, s'en plaignait amèrement dans une lettre adressée récemment à M. Mauroy. « Une relance économe en importations », ajoutiez-vous enfin. Là aussi, on connaît la suite : 100 milliards de déficit commercial en 1982.

M. Edmond Alphandéry. C'est vrai !

M. Jean-Claude Gaudin. Sur cette politique de relance, vous êtes donc trompé, au même titre que M. Mitterrand, que M. Mauroy et que M. Delors.

M. Edmond Alphandéry. Très bien !

M. Jean-Claude Gaudin. Il est vrai qu'on peut trouver quelques circonstances atténuantes — à moins que ce ne soient des circonstances aggravantes ! Celle, notamment, d'avoir su très vite assouplir, voire inverser votre raisonnement, en déclarant, par exemple, en novembre 1982 qu'on ne peut utiliser le déficit budgétaire comme instrument de relance économique. C'était précisément au moment où vous annonciez un déficit budgétaire de l'ordre de 100 milliards pour 1983 — peut-être plus.

Deuxième exemple : les impôts. Aujourd'hui, vous alimentez largement, dans la droite ligne de la pensée présidentielle, la campagne sur la baisse nécessaire des prélèvements obligatoires. Vous vous préparez, paraît-il, à être l'artisan de la baisse des impôts la plus importante depuis la Libération. Attendons de voir ! Mais, en tout cas, vous ne ferez oublier à personne que vous avez été le ministre du budget pendant l'année 1981. Vous vous êtes notamment illustré en faisant voter, ainsi que Claude Labbé le soulignait tout à l'heure, les plus fortes augmentations d'impôts et les plus forts déficits budgétaires depuis le début de la V^e République. Vous avez fait partie de ces gouvernements dont la seule imagination créatrice était d'ordre fiscal. C'est vous qui avez inventé les majorations exceptionnelles, qui avez augmenté le taux de T. V. A. et accru le nombre des taxes, tout en déclarant en même temps qu'il n'y aurait pas d'aggravation de la pression fiscale.

Alors, vouloir vous présenter aujourd'hui comme l'artisan de la baisse des impôts après avoir été celui de leur augmentation diminue beaucoup, vous en conviendrez, monsieur le Premier ministre, votre crédibilité. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Mais vous n'avez pas été seulement ministre des impôts. Vous avez également été ministre de l'industrie et de la recherche. On vous a souvent vu visiter, en compagnie du Président de la République, des usines ultra-modernes. L'héritage ! Encore l'héritage ! Les propos que vous avez tenus en ces occasions ne semblent

pas avoir toujours été en parfait accord avec votre action. C'était en tout cas l'avis de M. Edmond Maire, qui déclarait le 14 décembre 1983 : « La politique industrielle est particulièrement déficiente. Je dirai même que, du côté gouvernemental, elle est secrète, immobile et incohérente. » M. Edmond Maire poursuivait : « Les dirigeants politiques, après avoir fait des promesses magnifiques, accompagnent la récession dans le secret. Des sommes énormes sont dépensées pour freiner un déclin, mais sans préparer l'avenir. »

M. Edmond Alphandéry. La Chapelle-Darblay !

M. Jean-Claude Gaudin. En tant que ministre important des précédents gouvernements, vous partagez la responsabilité de l'incohérence et des échecs.

A notre avis, cet échec est double.

C'est d'abord un échec technique par rapport aux objectifs annoncés et aux promesses faites. Et ce ne sont pas quelques indices momentanément moins défavorables ou la baisse artificielle de l'inflation qui changeront cette réalité. Et lorsque votre prédécesseur se félicitait qu'avant même la fin de la première partie du septennat de M. Mitterrand, quatre-vingt-dix des cent dix propositions aient été réalisées en tout ou partie, il oubliait tout simplement une chose essentielle, qui compte pour nos concitoyens : aujourd'hui, avec la gauche, on vit moins bien en France qu'on n'y vivait hier sans la gauche. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Il y a moins d'emplois, moins de pouvoir d'achat, moins de sécurité, plus d'impôts. Voilà, monsieur Jospin, ce que ressentent les Français ! Et voilà ce qu'ils vous disent ! Mais, bien entendu, vous ne les écoutez pas. A quoi sert-il donc d'égrener un catalogue de propositions si cela n'entraîne pas de progrès dans la vie quotidienne des gens ?

Mais l'échec, qui est aussi votre échec, a une seconde dimension, peut-être plus importante que la première : c'est une dimension psychologique.

Par les promesses trahies, par les revirements, par les discours à géométrie variable, par le double langage, par l'incompétence et aussi par vos projets de loi sur la presse — sur l'école, vous avez progressivement cassé le ressort essentiel dont dépend l'efficacité gouvernementale : le ressort de la confiance.

Et, comme vous le savez, on ne rafistole pas un ressort cassé, on le change. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*) En vous écoutant tout à l'heure, monsieur le Premier ministre, je me disais que votre effort d'explication ne modifiera pas cette évidence : l'opinion n'attendait pas un gouvernement rafistolé, elle attendait une nouvelle majorité.

M. Charles Fèvre. Très bien !

M. Jean-Claude Gaudin. M. Mauroy disait : « La légitimité de la gauche en France est essentiellement morale. Il faut à présent acquérir une légitimité de gestion. » Eh bien ! aujourd'hui, vous n'avez pas trouvé la légitimité de la gestion et vous n'avez pas non plus la légitimité morale. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

C'est donc dans ce contexte d'échec permanent que s'inscrit votre déclaration de politique générale.

Vous nous avez dit que vous vouliez moderniser et rassembler. Au-delà des mots, monsieur le Premier ministre, en avez-vous réellement les moyens ?

Rassembler, dites-vous. Une première constatation s'impose : votre gouvernement ne donne guère l'image du rassemblement, A vrai dire, on s'est davantage bousculé pour en sortir que pour y entrer ! (*Rires sur les mêmes bancs.*) Vous avez même dû rappeler en catastrophe M. Chevènement.

Il est vrai que vous avez su convaincre M. Curien de vous apporter la caution de ses mérites scientifiques, auquel nous rendons d'ailleurs hommage. A chaque gouvernement son homme de l'art. M. Mauroy avait appelé un romancier pour nous raconter des histoires. Vous appelez le père de la fusée Ariane, peut-être pour vous aider à mettre votre gouvernement sur orbite. (*Rires sur les mêmes bancs.*) Mais ce n'est pas d'un scientifique dont vous avez besoin, c'est d'un guérisseur ! (*Rires et applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

En tout cas, même élargi aux techniques spatiales, votre gouvernement, que ça vous plaise ou non, que vous le vouliez ou non, ne représente plus qu'un Français sur cinq. Il n'y a qu'à vous regarder : c'est un conseil de famille socialiste ! (Rires sur les mêmes bancs.)

M. Alain Bonnet. Et radical de gauche !

M. Jean-Claude Gaudin. Rassembler, dites-vous Moins M. Mitterrand est soutenu par les Français et plus il se veut rassembleur. (Mêmes mouvements.) Mais plus il se veut rassembleur et moins il rassemble ! (Mêmes mouvements.)

Car le rassemblement, c'était aux premiers jours du septennat qu'il fallait y penser. Pour rassembler, il ne fallait pas — et je déplore que M. Jospin soit parti — parler de « fractures » ; il ne fallait pas parler de « peuple de gauche » ; il ne fallait pas évoquer sans cesse la « lutte des classes » ; il ne fallait pas vouloir faire tomber les têtes. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.) Il ne fallait pas considérer la France comme un laboratoire d'expériences pour le socialisme.

A vrai dire, les Français se rassemblent, monsieur le Premier ministre, mais ils se rassemblent contre vous. (Rires et applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

Le deuxième mot clé de votre action, c'est « moderniser ».

Là encore, il fallait y penser plus tôt. L'initiative, le dynamisme, l'innovation, la libération des énergies individuelles, dites-vous. Nous sommes parfaitement d'accord ! Mais êtes-vous vraiment qualifié pour incarner cet avenir, vous qui avez appliqué les recettes du XIX^e siècle ?

M. Alain Bonnet. Quelles sont vos solutions ?

M. Jean-Claude Gaudin. Vous qui avez nationalisé, au début du septennat, au-delà du supportable ?

M. Parfait Jans. Voyez le résultat des dénationalisations de Mme Thatcher !

M. Jean-Claude Gaudin. A tel point d'ailleurs qu'il n'y a pas si longtemps M. Delors lui-même a évoqué la possibilité de dénationaliser.

« Les outils du siècle prochain », « une armée de défense de la production française », comme disait M. Mitterrand. « L'aube des temps nouveaux », « une des formes du génie français », comme disait M. Mauroy.

Toutes ces formules employées à propos des nationalisations nous laissent plutôt sceptiques sur votre capacité à être modernes et à moderniser. Comment, dans ce contexte, croire à cette « nouvelle pratique du rôle de l'Etat » que vous avez évoquée dans votre discours ?

Moderniser, oui. Mais alors il ne fallait pas, en octobre 1981, ici même, qualifier de « théorème de l'échec » cette évidence à laquelle vous essayez aujourd'hui de vous raccrocher : « les profits font les investissements et les investissements font les emplois ». M. Krasucki (M. Gaudin prononce à la polonaise) ferait bien de méditer cela ! (Rires et applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

M. Guy Ducloné. Monsieur Gaudin, on dit M. Krasucki ! (M. Ducloné prononce à la française.)

M. Jean-Claude Gaudin. Si vous voulez, monsieur Ducloné. C'est du pareil au même !

M. Parfait Jans. Ne soyez pas xénophobe !

M. Jean-Claude Gaudin. Si nos industries sont cassées, c'est en partie à la C. G. T. qu'on le doit ! (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

M. Parfait Jans. C'est votre faute à vous !

M. Alain Bonnet. Quelles sont vos solutions, monsieur Gaudin ?

M. Jean-Claude Gaudin. En tout cas, monsieur le Premier ministre, s'il est une chose qui ne suggère nullement l'idée de modernité, c'est bien votre gouvernement. Pour l'essentiel, on prend les mêmes et on recommence. Les mêmes, pour continuer la même politique.

M. Parfait Jans. On n'a pas repris ceux des diamants de Bokassa, quand même !

M. Jean-Claude Gaudin. Continuer la même politique, soit ! Mais de quelle politique s'agit-il ? Avec M. Mauroy, c'était déjà difficile à suivre.

Il a d'abord fait une politique, puis il en a changé, mais continuait à dire que c'était la même, tout en voulant faire croire qu'elle était différente.

Avec vous, monsieur le Premier ministre, ça se complique encore. Car vous dites que vous restez fidèle aux engagements de 1981. Mais les communistes, précisément, vous quittent pour cause d'infidélité à ces engagements. Avouez en tout cas que l'opinion a quelque excuse de ne plus s'y retrouver.

Faire la même politique tout en donnant l'impression d'en faire une autre, ou faire une autre politique tout en donnant l'impression de faire la même, c'est comme lorsque vous trafiquez les lois électorales en introduisant la proportionnelle sans l'introduire tout en l'introduisant : vous gardez toujours la même méthode !

Avouez que ce genre d'acrobatie n'est guère susceptible de restaurer la confiance. Votre gouvernement paraît usé avant même d'avoir servi, tout simplement parce que l'espoir a changé de camp ! (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

Pourtant vous arrivez, il est vrai, avec quelques cadeaux dans les bras. Pas autant que votre prédécesseur. A l'époque les caisses étaient pleines ; maintenant, elles sont vides.

Vous arrivez avec la suppression du 1 p. 100 « sécurité sociale », que vous aviez pourtant présenté à l'époque comme jetant les bases d'une nouvelle justice fiscale. Vous arrivez aussi avec la fameuse promesse de diminution des impôts.

Vous comprendrez que les Français soient un peu méfiants : en effet, ils savent à quoi aboutissent ces cadeaux. Ils en ont déjà fait l'expérience en 1981 : ce qui a été donné a été très vite repris, et au-delà.

Vous arrivez aussi avec cette fameuse initiative présidentielle sur laquelle M. Jospin s'est longuement étendu : le « référendum sur le référendum ». L'opinion publique aurait certainement apprécié, je le répète encore une fois, d'être consultée sur le problème de l'école, sur la liberté de l'enseignement.

M. Alain Bonnet. Ce n'est pas constitutionnel ! Lisez l'article 11 !

M. Jean-Claude Gaudin. Mais il semble de plus en plus que cette perspective ne s'intègre pas dans les visées du chef de l'Etat. Celles-ci laissent d'ailleurs d'autant plus sceptique quand on se rappelle ce que déclarait M. Mitterrand, le 11 mai 1984, c'est-à-dire il y a quelques semaines à peine, sur l'opportunité d'élargir le domaine du référendum : « Quant à m'adresser au peuple français par référendum sur des problèmes qui apparaîtraient comme des problèmes juridiques, alors que nous sommes assaillis par tant de problèmes quotidiens — économie, chômage — ce ne serait pas opportun. »

Ce revirement présidentiel, certes, n'est pas le premier. Le moment choisi, après un désaveu électoral massif, la question qui sera soumise au référendum, une question purement juridique, tous ces éléments constituent autant d'indices qui font plus penser à une manœuvre du Président de la République, alors que celui-ci condamnerait autrefois cette procédure en affirmant : « Le référendum ne pourra être utilisé comme un moyen de faire plébisciter le Président ».

D'accord avec cette déclaration, nous souhaitons par conséquent éviter que, sous couvert de garantir les libertés publiques, on ne les réduise en réalité.

M. Jean-Pierre Balligand. Quelle mauvaise foi !

M. Jean-Claude Gaudin. Il ne faudrait pas non plus qu'on puisse faire le parallèle entre ce référendum que vous voulez et le plébiscite de Napoléon III en mai 1870, par lequel il avait soumis au vote des Français la phrase suivante : « Le peuple approuve les réformes libérales opérées par l'Empereur dans la Constitution. »

Avec 80 p. 100 de « oui », l'Empereur avait pu dire : « J'ai mon chiffre ! »

M. Parfait Jans. C'étaient les vôtres qui soutenaient l'Empereur, car il était de votre côté !

M. Jean-Claude Gaudin. Mais quatre mois après, c'était Sedan, et l'Empire était par terre ! Voilà la vérité sur le référendum et sur le plébiscite ! (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. — Exclamations sur les bancs des socialistes.)

M. Gérard Bapt. Sedan, c'est ce que vous souhaitez ?

M. Jean-Claude Gaudin. Enfin, monsieur le Premier ministre, votre proposition d'associer les représentants de l'opposition au traitement de certains dossiers importants, comme l'insécurité, les problèmes liés à l'allongement de la vie humaine, et donc le sort des personnes âgées, pose diverses questions préalables.

En premier lieu, ces problèmes sont-ils réellement dissociables de la politique d'ensemble que vous conduisez ? Ne s'agit-il pas de donner l'illusion d'une unanimité de façade, d'un consensus artificiel sur des questions qui touchent aux préoccupations quotidiennes des Français ?

En tout cas, ne croyez pas que c'est une innovation.

En effet, M. Valéry Giscard d'Estaing, lorsqu'il était Président de la République, et M. Raymond Barre, alors Premier ministre, avaient confié à un parlementaire de l'opposition de l'époque, M. Robert Fabre (rires et exclamations sur les bancs des communistes), une mission sur l'emploi.

Cette proposition n'est donc pas nouvelle et vous permettrez aux groupes de l'opposition de se concerter avant de vous donner une réponse définitive.

En tout cas, votre gouvernement n'est pas né sous une bonne étoile. Sanction d'un échec politique, économique et psychologique, détonateur de la rupture de l'union de la gauche, n'apportant aucune perspective nouvelle et crédible, représentant à peine un Français sur cinq...

M. Alain Bonnet. N'exagérez pas !

M. Jean-Claude Gaudin. ... et peut-être moins en Dordogne, votre gouvernement n'incarne pas l'espoir.

Il accentue la présidentialisation du régime et, en même temps, il achève de transférer toute la responsabilité politique sur le Président de la République « Il y a en France des ministres. On murmure même qu'il y a encore un Premier ministre. Mais il n'y a plus de Gouvernement. Seul le Président de la République ordonne et décide. » Cette phrase écrite par M. Mitterrand dans *Le coup d'Etat permanent* était étonnamment prophétique.

Monsieur le Premier ministre, la gestion de la France nécessite avant tout la confiance du pays. Cette confiance, l'opposition et le groupe U.D.F. ne vous l'accorderont pas parce que, pour nous, vous n'incarnez pas l'espoir de la France. (Vifs applaudissements prolongés sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

M. le président. J'informe l'Assemblée que le Premier ministre répondra aux orateurs aussitôt après l'intervention de M. Stinn.

La parole est à M. Lajoinie.

M. André Lajoinie. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, le débat sur l'engagement de responsabilité du Gouvernement se déroule dans un moment où la France connaît une situation préoccupante.

En arrivant au pouvoir, la gauche avait trouvé une économie et un système de formation affaiblis par des décennies de gestion réactionnaire. Les forces de la haute finance et leurs porte-parole politiques battus par le suffrage universel, au lieu de s'incliner devant la majorité populaire, ont au contraire multiplié les obstacles au changement voulu par le pays.

Malgré ces résistances, et avec le soutien actif des communistes, la majorité nouvelle a fait prévaloir des réformes importantes comme les nationalisations, les droits nouveaux pour les travailleurs et la décentralisation. Ces avancées, auxquelles il faut ajouter des mesures sociales comme l'abaissement de l'âge de la retraite ou la cinquième semaine de congés payés, restent encore trop à l'état de potentialités.

C'est particulièrement le cas pour le secteur public, industriel et bancaire, qui parvient difficilement à se dégager des règles de profit immédiat héritées de la gestion capitaliste au lieu de s'engager hardiment dans une politique de développement national et de coopération internationale, afin de promouvoir des productions compétitives et modernes, créer des emplois, assurer l'avenir du pays.

C'est également vrai pour l'application des droits nouveaux des travailleurs dans les entreprises, qui se heurte à une résistance acharnée du grand patronat, lequel veut porter atteinte aux acquis sociaux essentiels qui constituent dans notre pays une des bases importantes des libertés.

Celui-ci a par ailleurs poursuivi sa politique de refus des investissements, n'hésitant pas, comme le montrent les exemples de Creusot-Loire et d'autres groupes, à mettre en cause des secteurs décisifs de l'industrie française.

Nous restons profondément convaincus que le Gouvernement dispose, avec l'élargissement du secteur public industriel et bancaire ainsi qu'avec les nouveaux droits des travailleurs, d'un ensemble cohérent de moyens efficaces pour œuvrer au redressement économique et sortir le pays de la crise.

Face à cette accumulation d'obstacles opposés par les forces de la réaction et de l'argent, responsables de l'aggravation des déséquilibres extérieurs, il était nécessaire, pour faire respecter la volonté du suffrage universel, d'agir avec la plus grande fermeté en s'appuyant sur l'action des travailleurs, pour que l'action du secteur nationalisé et le financement public accordé au secteur privé se traduisent effectivement par une politique d'investissement créatrice d'emplois, une politique de développement industriel et technologique permettant de reconquérir le marché intérieur et de participer aux exportations nécessaires à nos équilibres extérieurs.

C'est ce que nous n'avons cessé de demander avec force, à cette tribune et ailleurs. Il est nécessaire de préciser que le déséquilibre du commerce extérieur qui avait succédé en 1982 à la relance de la consommation ne provenait pas d'une trop forte hausse du pouvoir d'achat, qui avait été au demeurant modérée, mais de l'incapacité de l'appareil productif français, affaibli par la gestion de la droite, à répondre à la demande, obligée par conséquent de se porter sur les importations.

Avec la politique dite « de rigueur », on ne s'est pas attaché à muscler notre économie, comme cela est nécessaire, mais au contraire attaqué à cette relance de la consommation, alors qu'il y avait d'autres moyens de réduire l'inflation en combattant les gâchis capitalistes. Cette politique se traduit par la stagnation économique et l'aggravation du chômage, qui augmente au rythme angoissant de 1 000 chômeurs supplémentaires par jour.

Celui-ci touche de plus en plus, avec les licenciements industriels, des travailleurs chefs de famille, plongeant leurs foyers dans les pires difficultés, frappant massivement les jeunes, qui n'ont pour beaucoup comme perspective à leur sortie du système éducatif que l'A. N. P. E., sans bénéficier d'ailleurs la plupart du temps d'indemnités.

En même temps, la « rigueur » s'attaque au pouvoir d'achat des travailleurs salariés et des petits et moyens paysans, alors que les dividendes et les revenus financiers augmentent en flèche, aggravant encore les inégalités sociales, déjà grandes dans ce pays.

Du fait de cette politique, des problèmes comme celui de la nécessité d'un développement et d'une rénovation de l'école publique, afin de la mettre en mesure de former les adultes de l'an 2000, ou encore les questions de la vie dans les cités, avec les difficultés de l'habitat ou de la sécurité, n'ont pas trouvé de solutions satisfaisantes. Devant cette évolution de la politique gouvernementale, nous avons été amenés à formuler à plusieurs reprises des réserves.

A l'occasion des élections européennes, des millions de Françaises et de Français qui, en 1981, avaient accordé leur confiance à la gauche, ont exprimé, en s'abstenant, leurs inquiétudes, leur déception et leur mécontentement, sans pour cela faire crédit à la droite, qu'ils considèrent à juste titre comme responsable des malheurs du pays.

Depuis le 17 juin, l'annonce d'un référendum, avec l'abandon des objectifs concernant l'école, de même que l'augmentation de la taxe sur l'essence ont accru l'inquiétude et les interrogations.

Comme le parti communiste français l'a indiqué dès le lendemain de ces élections, il faut prendre en compte ce sévère avertissement du corps électoral, et le Gouvernement est mis devant la responsabilité de relancer son action en fonction des engagements pris.

C'est pourquoi, à l'occasion de la formation du nouveau gouvernement, nous avons tenu à rappeler la nécessité d'une meilleure prise en compte que par le passé de nos propositions.

Dans les rencontres que nous avons eues avec vous, monsieur le Premier ministre, comme dans la lettre que notre comité central vous a fait parvenir dans la nuit du 19 juillet, nous avons clairement affirmé notre volonté de poursuivre la coopération des ministres communistes au Gouvernement, sur la base d'une modification de la politique mise en œuvre, comme l'ont souhaité les électeurs de gauche, afin que cette politique améliore la situation des travailleurs et celle du pays.

Nos propositions ont essentiellement pour but d'apporter à la politique économique et sociale les changements nécessaires, avec comme objectif une modernisation de notre économie prenant appui sur le développement de la recherche, de la formation, des productions et des emplois nécessaires au pays. Nous avons insisté également sur la nécessité de la rigueur dans la gestion par l'élimination des gaspillages capitalistes, le recul du chômage, la préservation et l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs.

Nous sommes profondément convaincus qu'il n'y a pas une fatalité de la crise, du chômage, du démantèlement de l'économie, alors qu'il y a tant à faire en France même et en matière de coopération internationale, en un temps où des peuples souffrent du sous-développement et de la faim.

Il est possible de moderniser notre industrie sans licenciements massifs si on augmente nos productions en quantité et en qualité, si on réduit le temps de travail, y compris en veillant à une meilleure utilisation des équipements, et si, enfin, on donne à la formation une dimension de masse.

Il est possible de créer des emplois utiles en utilisant tous les atouts de la France. Mais, pour cela, il faut faire autre chose que la casse délibérée à laquelle se livrent trop de gestionnaires de l'économie, plus préoccupés de la croissance des capitaux que de celle de la production rationnelle, plus préoccupés d'investir à l'étranger que dans la modernisation et le renforcement des industries françaises, qui constituent pourtant les bases indispensables et irremplaçables de toute coopération internationale.

Qu'on nous comprenne bien ! Nous ne sommes pas hostiles par principe aux investissements à l'étranger, dans la mesure où ils peuvent aider à la coopération et à l'essor de nos productions, mais la priorité doit être l'investissement en France. Sinon, nous laisserions se dégrader notre économie, comme cela se fait dans de nombreuses branches, compromettant par là-même nos possibilités d'exportation.

Nous avons enfin mis l'accent sur l'importance d'un budget pour 1985 maintenant l'effort d'investissement public, créant des emplois et faisant progresser la justice fiscale.

Vous le savez, nous ne sommes pas opposés à la réduction des impôts, notamment de ceux qui frappent les travailleurs et c'est pourquoi nous approuvons la suppression du prélèvement de 1 p. 100, contre lequel nous nous étions prononcés.

Mais nous savons que si l'effort pour l'investissement public s'affaiblit, on risque de voir augmenter les tarifs des services publics et, par conséquent, de voir reprendre d'une main sur le budget des familles populaires ce qui aurait été accordé de l'autre par l'allègement des impôts.

En même temps, il y a risque de suppression ou de non-création d'emplois. C'est ainsi qu'avant que ne soit connue la démission du gouvernement de Pierre Mauroy le ministre des transports l'avait alerté sur les risques de voir le budget accordé à ce secteur conduire à 15 000 suppressions d'emplois. On risque enfin de voir les moyens mis à la disposition de la formation et de l'école ne pas correspondre au défi que nous lance le développement des technologies, où nous avons pris du retard.

Comme vous le savez également nous n'avons cessé de faire des propositions de justice fiscale. Nous considérons en effet que la démocratisation de la fiscalité amorcée par la création de l'impôt sur les grandes fortunes n'a pas été poursuivie.

La fiscalité française héritée de la droite, avec la part majoritaire accordée à l'impôt indirect, le plus injuste car il ne tient pas compte des ressources des contribuables, est une des plus inégalitaires des pays développés.

Nous croyons que des pas importants devraient être accomplis vers la justice fiscale en allégeant l'imposition des revenus du travail par rapport à ceux du capital ; en augmentant sérieusement l'impôt sur les grandes fortunes ; en supprimant l'impôt fiscal, comme l'avait promis le Président de la République ; en mettant un terme aux scandaleux privilèges de l'emprunt Giscard ; en aboutissant enfin à une fiscalité moderne des entreprises, de telle sorte que l'investissement créateur d'emplois soit encouragé et que, par contre, la spéculation, les gaspillages et l'exportation des capitaux soient dissuadés.

Ces propositions, comme on peut le constater, sont tout à fait réalisables et ne relèvent en aucune façon de la surenchère. Elles sont mesurées, et même modérées, mais elles n'en sont pas moins susceptibles d'améliorer sérieusement la situation du pays.

Force est de constater qu'aussi bien dans vos réponses à nos questions que dans vos déclarations, et notamment dans la déclaration de politique générale du Gouvernement soumise au vote de notre assemblée que vous venez de prononcer, nous ne trouvons pas de réponses positives suffisantes à nos propositions.

Il ressort, monsieur le Premier ministre, même si vous avez prononcé des phrases rassurantes sur la nécessité de la lutte contre le chômage ou d'une « certaine croissance », que vous maintenez la politique précédente, sur laquelle nous avons émis des réserves et qui ne peut que continuer à se traduire par la poussée du chômage...

M. Alain Madelin. Eh oui !

M. André Lajoinie. ... la détérioration du pouvoir d'achat...

M. Alain Madelin. Eh oui !

M. André Lajoinie. ... des inquiétudes pour l'avenir des enfants et des jeunes, sans redresser pour autant l'économie nationale.

M. Alain Madelin. Eh oui !

M. André Lajoinie. Nous devons à l'honnêteté de dire que nous avons entendu à maintes reprises depuis 1982 de telles phrases rassurantes, sans que celles-ci soient suivies d'effet. (*M. Madelin applaudit.*)

Ce qu'il faut aujourd'hui, ce n'est pas seulement de bonnes paroles, mais des actes définissant nettement une politique nouvelle et les moyens de la mettre en œuvre.

L'annonce de ces actes et de cette politique nouvelle n'a pas été faite.

Dès lors, l'attribution de postes à des ministres communistes ne nous apportait pas les garanties nécessaires permettant d'être associés à part entière à l'action gouvernementale afin de participer à la réalisation d'une bonne politique pour la France.

A cette préoccupation légitime — car chacun sait que nous ne cherchons pas à occuper des places, sinon pour œuvrer utilement en faveur des gens — s'ajoute un problème moral. Nous ne pouvons laisser croire à des millions de Français en proie aux déceptions et à l'inquiétude que nous pourrions au Gouvernement, dans ces conditions, infléchir de manière significative la politique dans le sens de nos propositions et des engagements pris.

Il ne faut abuser personne ; il faut garder à la politique sa dimension morale, qui est un des gages de la démocratie.

Et que l'on ne vienne pas nous parler de manque de courage pour assumer nos responsabilités !

M. André Tourné Très bien !

M. André Lajoinie. Les communistes ont suffisamment fait la preuve dans leur histoire, dans des périodes autrement plus dramatiques, à la fois de leur courage et de leur esprit de responsabilité, et ils sont bien décidés à continuer dans ce sens pour aider à trouver des solutions à la crise. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

S'agit-il de la rupture de l'union de la gauche et du retour des communistes dans on ne sait quelle opposition ?

M. Alain Madelin. Mais non !

M. André Lajoinie. Non ! Les communistes ne cesseront d'agir pour maintenir et renforcer l'union de la gauche partout, pour opposer aux visées revanchardes de la droite...

M. Francis Geng. Très bien !

M. André Lajoinie. ... le rassemblement populaire le plus large, en espérant que les conditions soient créées pour permettre de nouveau leur participation au Gouvernement.

M. Alain Madelin. Bien voyons !

M. André Lajoinie. Que les forces de droite et du capital ne se fassent pas d'illusions. L'attitude que nous avons été contraints de prendre ne va nous conduire ni à atténuer notre combat contre la droite ni à faciliter ses manœuvres et son obstruction, mais elle va nous conduire, au contraire, à faire plus pour la combattre, à rassembler plus d'énergie populaire pour empêcher son retour. Et la première condition pour l'empêcher de prendre sa revanche, c'est d'améliorer la politique économique et sociale afin qu'elle réponde mieux à l'aspiration des hommes et des femmes qui nous ont fait confiance. Car l'arrogance de la droite se nourrit de la déception et du mécontentement des électeurs de gauche.

C'est pourquoi, en nous appuyant sur l'union et l'action des travailleurs, sans lesquels les agissements des forces du passé ne peuvent être combattus, nous allons, de façon constructive, avec réalisme et sans démagogie, dans un esprit de large ouverture, consacrer nos efforts à la réalisation de progrès concrets dans tous les domaines possibles.

Inutile de dire que nous sommes plus que jamais disponibles pour appuyer et favoriser toute mesure qui ira dans le sens des engagements pris.

Monsieur le Premier ministre, je viens de vous dire, avec la franchise qui s'impose entre responsables de la gauche, les raisons qui nous ont conduits à décliner votre proposition de participation au Gouvernement.

Soyez assuré qu'il n'y a, dans notre position, en aucune façon, une attitude d'opposition systématique vis-à-vis de votre gouvernement.

Je vous l'ai dit, au contraire, vous nous trouverez toujours prêts à vous soutenir dans tous les projets que vous nous proposerez, dans la mesure où ils constitueront un progrès, même limité, dans le sens des engagements de la gauche.

Notre vote sur l'engagement de responsabilité du Gouvernement ne peut donc être négatif comme le sera celui de la droite qui multiplie des manœuvres d'obstruction scandaleuses au Parlement (*Murmures sur les bancs du rassemblement pour la République et de la démocratie française*) et qui s'engage au mépris de la Constitution dans une campagne indécente pour la dissolution de l'Assemblée. Mais notre vote ne pourra être positif (*Ah ! sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française*) comme nous l'aurions souhaité car, je le rappelle, nous n'avons pas obtenu les réponses à nos propositions d'une nouvelle politique économique de création d'emplois et de maintien du pouvoir d'achat, ni au moment de la formation du Gouvernement — le contraire aurait permis la participation de ministres communistes — ni à l'occasion de l'engagement de responsabilité de votre gouvernement devant notre assemblée.

M. Roland Nungesser. Soutien sans participation au vote ? Qu'est-ce que cela veut dire ?

M. André Lajoinie. C'est pourquoi les députés communistes émettront un vote d'abstention (*Ah ! sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française*) qui aura la signification d'un vote positif... (*Applaudissements et rires sur les mêmes bancs.*)

M. Francis Geng. C'est clair !

M. André Lajoinie. ... pour la mise en œuvre d'une nouvelle politique de lutte résolue contre le chômage, de défense du pouvoir d'achat des travailleurs, de justice sociale et fiscale, de solutions positives aux grands problèmes de notre société, tels l'école, l'habitat, le cadre de vie et la sécurité de nos populations, de défense et d'épanouissement des libertés...

M. Emmanuel Hamel. Et la Russie avec Sakharov ?

M. Paul Balmigère. Ta gueule ! (*Exclamations sur divers bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. le président. Messieurs, je vous en prie !

M. André Lajoinie. ... d'indépendance, de coopération et de paix.

M. Paul Balmigère et Parfait Jean. Provocateur, Hamel !

M. Emmanuel Hamel. N'a-t-on pas le droit de parler de Sakharov ? Vous êtes solidaire de l'oppression !

M. Claude Labbé. M. le Premier ministre y a lui-même fait allusion tout à l'heure !

M. le président. Veuillez poursuivre, monsieur Lajoinie.

M. André Lajoinie. Tout comme la non-participation des ministres communistes au Gouvernement à laquelle nous avons été conduits, nous souhaitons que le vote d'aujourd'hui des députés communistes aide à la réflexion de tous.

Il s'agit, en quelque sorte, d'un signal d'alarme, indiquant le danger qu'il y a à poursuivre la politique de « rigueur », laquelle ne peut que conduire à l'échec de la gauche aux échéances électorales.

Il est encore temps d'arrêter l'engrenage et de redresser la situation. Nous souhaitons vivement que les différences de point de vue qui ne permettent pas actuellement la poursuite de la coopération des communistes au Gouvernement se réduisent et que nos propositions fondées sur les engagements communs de la gauche soient prises en compte.

C'est pourquoi, par-delà cet hémicycle, je voudrais m'adresser à toutes les femmes et à tous les hommes de gauche et de progrès pour leur dire : « Réfléchissons à la situation, rassemblons-nous sans préjugés d'aucune sorte pour créer une grande force d'union en vue d'avancer dans les solutions des problèmes du pays et ainsi nous ferons renaitre le grand élan unitaire qui a déjà permis de battre la droite et qui peut assurer l'avenir de la gauche et celui de la France. » (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

M. le président. La parole est à M. Stirn.

M. Olivier Stirn. Monsieur le Premier ministre, après les louanges partisans des uns et les critiques excessives des autres, louanges et critiques qui ont été applaudies soit par la majorité soit par l'opposition, je vais essayer de faire entendre la voix de l'équilibre... (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. Pierre Mauger. Il est entre deux chaises !

M. Olivier Stirn. ... qui sera entendue dans le silence glacé dont j'ai d'ailleurs l'habitude...

M. Francis Geng. Équilibriste !

M. Olivier Stirn. ... et qui me gêne d'autant moins que, dans la majorité comme dans l'opposition, nombreux sont ceux qui souhaitent des convergences mais qui — c'est le jeu politique actuel — n'osent pas le dire. (*Murmures sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Je ferai trois séries d'observations, les premières sur un événement qui me paraît important, les deuxièmes sur les convergences possibles et les troisièmes sur les conditions du rassemblement.

L'événement récent, c'est naturellement la sortie des communistes ou plutôt la non-entrée des communistes dans votre gouvernement.

Depuis trois ans — c'était le cœur de tous les débats —, la majorité parlait du programme élaboré en commun, des cent dix propositions, de la bonne entente. Dans l'opposition, on entendait bien souvent à cette tribune fustiger ce que l'opposition appelait le « Gouvernement socialo-communiste ». Même les plus modérés de celle-ci, dont Jacques Chaban-Delmas et Raymond Barre, disaient que tout dialogue était impossible en raison de la présence des communistes.

Chez les intellectuels, ce point était aussi le cœur du débat : André Glucksmann, Bernard-Henry Lévy, Emmanuel Le Roy-Ladurie et bien d'autres en avaient parlé. On se souvient d'ailleurs que, l'été dernier, à l'initiative de Max Gallo, un certain nombre d'entre eux s'étaient exprimés précisément sur ce sujet dans le journal *Le Monde*.

Or les communistes quittent le Gouvernement. Il ne le font pas par hasard, ce n'est pas leur genre. Ils le font parce que, selon leur analyse, la politique suivie depuis quelques mois et celle que vous annoncez aujourd'hui ne sont pas conformes aux engagements qui avaient été pris.

Je trouve surprenant qu'après qu'on eut donné à cet événement — la présence des communistes au Gouvernement — dans un camp comme dans l'autre, une telle importance, leur non-participation passe aujourd'hui à peu près aussi inaperçue que le remplacement au ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports de Mine Edwige Avice par M. Alain Calmat. (*Murmures sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Yves Montand, qui jusque-là n'était pas tellement avare de déclarations, n'y fait pas allusion, alors qu'il avait longuement parlé de leur participation. A droite, personne n'a remplacé un homme comme Raymond Aron qui aurait probablement su mesurer, quant à lui, l'importance de l'événement.

Vous avez, monsieur le Premier ministre, évoqué dans vos propos les convergences possibles. Et c'est vrai que des convergences sont possibles...

M. Pierre Mauger. M. Stirn est un acrobate !

M. Olivier Stirn. ... dans un certain nombre de domaines. Vous en avez énuméré quelques-uns : les droits de l'homme, les libertés, la politique étrangère, mais aussi la politique de défense, vraisemblablement la conduite de l'économie et peut-être même le dialogue social. Ces convergences sont possibles dans des domaines aussi essentiels et beaucoup ici le savent. Mais le jeu politique et ses dangers sont tels que personne n'osera les exprimer complètement. Pourtant, il est vrai que, si tout le monde était objectif, il serait intéressant d'étudier de manière concrète et précise en quoi ces convergences sont possibles, sur quoi elles portent et quelles sont les nuances qui existent entre la majorité et l'opposition. Bref, chacun devrait tenir alors, pour réaliser ces convergences, ce que vous avez recherché pour vous-même, monsieur le Premier ministre, c'est-à-dire le langage de la vérité.

Il n'en reste pas moins que, pour essayer de déterminer en conscience sur quoi portent ces convergences, un effort du Gouvernement sera nécessaire pour moins critiquer le passé et pour être plus ouvert aux propositions de l'opposition, tout comme il faudra qu'un nouvel état d'esprit s'instaure dans l'opposition car aujourd'hui, quand il y a des convergences, chacun les conteste.

Dans le domaine de la politique étrangère, par exemple, au lieu de s'apercevoir que, en ce qui concerne la politique menée à l'égard de l'Alliance atlantique, la politique européenne et la politique du dialogue Nord-Sud, il y a une grande continuité et en tout cas de grandes convergences, l'opposition met l'accent sur telle ou telle déclaration prononcée à propos du Nicaragua et la majorité, quant à elle, conteste tout ce qui a été fait auparavant.

Dans le domaine économique, c'est la même chose : on soutient que M. Jacques Delors est un « barriste de gauche » et les « barristes » affirment que Jacques Delors fait la politique de Raymond Barre. Dans un cas comme dans l'autre, c'est l'injure suprême.

Vous avez, monsieur le Premier ministre, dès le premier soir de votre nomination et encore aujourd'hui d'une manière approfondie, évoqué deux thèmes : outre la modernisation nécessaire de l'économie française, vous avez parlé du rassemblement. Il est vrai qu'à certaines conditions, si l'effort pour déterminer les convergences s'accomplit, ce rassemblement sera désormais possible. Mais il n'en reste pas moins que, pour y parvenir, d'un côté comme de l'autre, les intentions ne suffiront pas — vous en avez d'ailleurs exprimé aujourd'hui qui marquent des pas importants — : il faudra aussi l'action. Et c'est parce que, en ce qui me concerne, je préfère juger selon les actes qu'aujourd'hui je m'abstiendrai volontairement dans le vote de confiance que vous demandez.

Si vous arriviez à transformer le dialogue entre la majorité et l'opposition, si vous parveniez à en faire un dialogue authentique, alors, oui, quel progrès ! Et, pour le pays, qui nous regarde et qui nous juge, quelle espérance ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs des socialistes.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

M. le Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs, je voudrais tout d'abord remercier tous ceux qui sont intervenus cet après-midi. Leurs opinions ont été différentes mais je crois qu'il a été utile, même s'il y a eu malheureusement quelques dérapages ici ou là, que ce qui a été exprimé ait été exprimé.

Monsieur Labbé, au nom du groupe R. P. R., vous avez développé un certain nombre d'arguments, auxquels je répondrai ou que je commenterai.

Vous me permettez d'abord de vous dire, puisque vous avez comme d'autres commenté ma jeunesse, que la jeunesse n'est pas, à proprement parler, un choix politique. (*Sourires.*) La jeunesse c'est quelque chose qui vous est donné, puis retiré. Je suis fier d'être un Premier ministre jeune, non pas que cela donne des droits quelconques, mais j'ai le sentiment que, si je réussis ma tâche, une partie de la jeunesse de France, qui se sent peut-être à l'écart dans ses activités pour toute une série de raisons, sentira que nous essayons de la prendre pleinement en compte. Je pense qu'il n'y a rien de plus fort dans un pays comme le nôtre que l'expérience de la jeunesse et je suis, comme vous, très blessé lorsque je vois que celle-ci se désintéresse de la politique.

Si nous pouvions, grâce à toute une série d'actions, au-delà des conditions d'âge, redonner à notre jeunesse confiance en son avenir, lui dire que nous avons besoin d'elle et qu'un pays vaut par sa jeunesse, alors, monsieur Labbé, ma jeunesse ne serait pas un handicap, en dépit de l'inexpérience qu'elle suppose. Alors, la jeunesse du Premier ministre de la France ne pourrait être qu'un atout. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur quelques bancs des communistes.*)

Mais, en même temps, il ne faut pas exagérer les choses : on ne peut opposer, en se fondant sur l'état civil, ceux qui auraient moins de tel âge et ceux qui auraient plus. La jeunesse, c'est aussi, pour beaucoup, une question d'idée, une question d'état d'esprit et, par-delà l'écho que mon âge a pu avoir à ma nomination, il faut juger sur pièces. Chacun peut participer à l'œuvre nationale, quoi qu'il y ait sur sa carte d'identité. Cela est heureux et, si vous étiez inquiet — ce qui n'est pas le cas — vous devriez en être rassuré. Je suis jeune mais, compte tenu du type de fonctions que j'exerce, je crois que cela passera très vite. (*Sourires.*)

M. Michel Debré. Faites en sorte que la France ait encore une jeunesse dans quelques années !

M. le Premier ministre. Ma deuxième remarque sera tout à fait ponctuelle : elle concernera, monsieur Labbé, une phrase, que, sauf erreur, vous avez prononcée. Vous avez dit que, pour moderniser, nous ne pourrions pas compter sur ceux qui dirigent les entreprises. Je ne suis pas d'accord avec vous. J'ai été ministre de l'industrie et de la recherche. C'est une fonction que j'ai aimée et je suis heureux d'avoir pu, dans la composition de ce gouvernement, rassembler au sein d'un très grand ministère le commerce extérieur et l'industrie française. J'ai observé, au cours des très nombreux contacts que j'ai eus avec les responsables d'entreprises, petites, moyennes ou grandes, que la plupart d'entre eux se moquent de la couleur politique et qu'ils

attendent du Gouvernement de la France un projet, une volonté d'aller de l'avant. Je crois pouvoir dire, sans me flatter, que, à l'occasion de ces contacts, ce projet, cette volonté, sans doute avec des imperfections, a commencé à « passer » dans les milieux des responsables d'entreprises.

Je n'exclus donc personne et je dis clairement à la tribune de l'Assemblée nationale, alors que j'ai engagé la responsabilité du Gouvernement, que nous avons besoin de tous les participants des entreprises, des responsables comme des personnels. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes. — Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Monsieur Labbé, vous avez invoqué, comme M. Gaudin, me semble-t-il, l'argument de la dissolution argument avancé ici ou là. Si je vous ai bien compris, il faudrait dissoudre l'Assemblée nationale parce que, dans telle ou telle élection et même dans beaucoup d'élections « intermédiaires », comme on dit, la majorité dégagée par les élections législatives se retrouverait minoritaire. Je ne peux pas vous suivre sur ce point. S'il était possible d'abandonner ce terrain dangereux, ce serait mieux, y compris pour l'avenir.

Je ne peux pas vous suivre sur ce point, d'abord parce que, comme l'a souligné M. Jospin, ce type de démarche rendrait le gouvernement de la France « impraticable ». Vous avez vous-même, lorsque vous aviez des responsabilités, subi des revers lors des élections intermédiaires. C'est là le lot de la plupart des démocraties, surtout en temps de crise. Un gouvernement vient au pouvoir, il a sur lui une charge affective considérable, il a la responsabilité de tout, non pas de ce qui marche mais de ce qui ne marche pas — vous le savez bien — et, dès lors, parce qu'il est gouvernement, il a beaucoup d'arguments contre lui.

Parmi ceux qui ont voté en 1981 pour l'actuel Président de la République française, il n'y avait évidemment pas de des socialistes. Parmi ceux qui ont porté à la majorité de cette assemblée ceux qui en font partie aujourd'hui, il n'y avait évidemment pas de des communistes, des socialistes ou des radicaux : il y avait quelque chose de plus, il y avait aussi, reconnaissons-le, l'usure du précédent pouvoir. Ce phénomène-là, tout pouvoir le porte en lui-même et le subit. Mais si, à partir de ces éléments, il fallait tirer comme conséquence que, dès qu'une élection — non pas une petite élection mais une grande — ne donne pas un sort favorable à la majorité législative, faille dissoudre l'Assemblée, vous en conviendrez comme moi, monsieur Labbé, il serait totalement impossible de gouverner la France. D'ailleurs, vos collègues de l'U.D.F. et le Président de la République de l'époque, l'avaient très bien compris lorsque, entre 1974 et 1981, surtout après 1978, la majorité d'alors perdait régulièrement, pour toute une série de raisons sur lesquelles je ne veux pas revenir, les élections, mais sans pour autant proposer la dissolution de l'Assemblée nationale.

Éliminons donc, si vous le voulez bien, cet argument de notre débat.

De même, s'agissant du choix du Premier ministre, j'ai avec vous une divergence sérieuse sur l'interprétation de la Constitution.

Le Premier ministre et le Gouvernement ne sont pas les représentants de tel ou tel groupe parlementaire. C'est ce que vous aviez fort bien compris lorsque, en 1976, me semble-t-il, le Premier ministre d'alors, M. Barre, que je salue, avait été nommé sans pour autant que les conditions politiques — il le reconnaît lui-même volontiers — lui ait permis de disposer d'une assise très large. Mais telle n'est pas du tout la logique de la Constitution de la V^e République. Cette Constitution prévoit qu'il appartient au Président de la République et à lui seul d'exercer son choix en ce qui concerne la nomination du Premier ministre et que les membres du Gouvernement sont nommés, sur proposition du Premier ministre, par le Président de la République, ceux-ci, hier comme aujourd'hui, ne représentant aucun parti.

En outre, vous avez réclamé un référendum pour telle ou telle raison et j'ai entendu votre président au niveau national, M. Chirac, en réclamer un à d'autres moments et trouver étonnant, voire scandaleux, que le Président de la République française n'y recoure pas tout de suite.

Je voudrais répondre à votre objection par une citation de celui qui est considéré comme l'un des principaux artisans de la Constitution, M. le Premier ministre Michel Debré, qui, dans un livre fort intéressant intitulé *Une certaine idée de la France*,

écrivait que le référendum est « un des mécanismes de la démocratie moderne, notamment aux mains du Président de la République et à condition qu'il soit libre d'en faire l'usage qui lui paraît nécessaire selon les termes de la Constitution. » M. Debré ajoutait — pour vous, cela est cruel aujourd'hui mais telle est la réalité des choses — que la décision appartenant au Président de la République d'y procéder ou de n'y pas procéder « enlève le monopole de la décision aux formations et aux professionnels de la politique et c'est là un point capital. » (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur quelques bancs des communistes.*)

M. Claude Labbé. Ce n'est pas contradictoire avec ce que j'ai dit !

M. le Premier ministre. Monsieur le président Gaudin, pour une raison que vous comprendrez dans la suite de mon exposé, je vous dirai — amicalement — vous m'avez un peu déçu. (*Rires sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Plusieurs députés de l'union pour la démocratie française. Pas nous !

M. le Premier ministre. C'est l'essentiel !

Vous avez souligné que la relance intervenue en 1981 avait rapidement buté sur un certain nombre de réalités et que nous avons été conduits à l'interrompre. Cela est tout à fait exact. Mais, pour avoir vécu les choses comme Jacques Delors et comme tous les autres membres du Gouvernement d'alors, je pense que l'erreur qui a été commise, si erreur il y a eu, ne concerne pas la consommation ou l'investissement. Cela relève d'une discussion quelque peu théorique : en effet, si vous injectez de l'argent dans le circuit économique pour l'investissement, il se retrouve nécessairement dans le circuit économique ; si vous consacrez de l'argent supplémentaire à la consommation, les gens ne le gardent pas dans leur poche et cet argent se retrouve dans le circuit économique.

M. Edmond Alphandéry. Très théorique, en effet !

M. le Premier ministre. Soit, nous sommes favorables à l'accent mis sur les investissements mais n'entrons pas dans une discussion théorique !

M. Adrien Zeller. Les investissements ont leur importance !

M. le Premier ministre. Ce que je veux dire, monsieur Gaudin, c'est que la raison essentielle pour laquelle, peut-être, une erreur de jugement a été commise, est double : d'une part, nous avons anticipé une reprise de la demande mondiale beaucoup plus forte qu'elle n'a été en réalité. (*Ah ! sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. Adrien Zeller. Il y a eu erreur !

M. le Premier ministre. D'autre part, nous avions considéré — erreur grave — que l'appareil industriel français serait capable de répondre à un surcroît de la demande, alors que, faute de modernisation, il ne l'était pas. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur quelques bancs des communistes. — Protestations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. Edmond Alphandéry. Relisez le compte rendu des débats de l'Assemblée nationale !

M. le Premier ministre. J'en viens à ma deuxième remarque, monsieur Gaudin : vous avez également parlé des impôts. A ce sujet, il ne s'agit pas d'opposer tel ou tel responsable. La réalité, c'est le problème de fond que pose depuis maintenant plus de dix ans l'augmentation régulière des prélèvements obligatoires.

D'après les chiffres, qui ne seront contestés par personne, on constate que les prélèvements obligatoires — impôts d'Etat, impôts locaux, cotisations sociales — représentaient, en 1974, 35,5 p. 100 du produit national. Sept ans plus tard, ils en représentaient, d'après les chiffres officiels, 42,7 p. 100. Le Gouvernement, issu de la nouvelle majorité, a lui-même fait progresser ces prélèvements et c'est seulement cette année, dans le budget que vous aurez à examiner au mois d'octobre, mesdames, messieurs, que l'inversion, que j'espère durable, pourra être opérée.

M. Francis Geng. Et l'essence ?

M. le Premier ministre. Cela veut dire, faisons-y très attention, que, quel que soit le gouvernement en place, un problème de fond se pose, celui de l'augmentation permanente du poids de l'Etat, du poids de la dépense sociale, du poids des collectivités locales dans la richesse nationale. C'est à ce mouvement, qui est un mouvement de fond et qui ne dépend pas de la majorité au pouvoir, qu'elle soit de gauche ou de droite, qu'il faut répondre. C'est ce que nous essaierons de faire à partir du budget de 1985.

M. Jean-Paul Chérié. Et le financement des nationalisations ?

M. le Premier ministre. J'ajoute que, si les chiffres montrent que le chômage n'a pas arrêté depuis 1981, il ne sert absolument à rien de se jeter à la tête le taux de telle ou telle augmentation. Je sais comme vous que le chômage avait doublé du temps du premier Premier ministre de M. Giscard d'Estaing, qu'il avait encore doublé du temps du second. Il s'agit donc d'un problème fondamental. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas su interrompre la progression du chômage.

M. Philippe Séguin. Rappelez-vous vos promesses de 1981 !

M. le Premier ministre. Il ne faut donc pas imputer la responsabilité de cette progression aux nouveaux gouvernements, car c'est un mouvement que vous avez en permanence accompagné. (Applaudissements sur les bancs des socialistes. — Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Une autre remarque...

M. Jacques Toubon. Qu'avez-vous promis en 1981 ? (Protestations sur les bancs des socialistes.)

M. le Premier ministre. Mesdames, messieurs, laissez-moi conclure : au début de l'après-midi et jusqu'à présent tel a été le cas, je vous ai demandé que ce débat, qui ouvre une nouvelle période, conserve une certaine tenue.

Il est normal que nous ayons ici des échanges mais les orateurs de l'opposition sont déjà intervenus et ils pourront le faire encore dans les explications de vote.

Monsieur Gaudin, dans votre propos et dans celui de M. Labbé — peut-être est-ce dû au fait que vous n'aviez pas mon texte sous les yeux — j'ai été frappé que vous n'avez pu porter aucune critique sur le fond de ce que j'ai dit. (Protestations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

M. Jean-Claude Gaudin. Quel fond ?

M. Claude Labbé. Vous n'avez rien dit !

M. le Premier ministre. Vous avez critiqué le passé, telle ou telle alliance, telle ou telle conception, et c'était votre droit le plus strict. Mais, et cela n'est pas un hasard, je n'ai entendu formuler aucune critique précise. Il y en aura dans les jours qui viennent, je ne me fais pas d'illusion à cet égard.

Néanmoins, on doit mettre cette observation en rapport avec une autre constatation toute simple, qui n'a pas pu ne pas frapper les députés ici présents : ni dans votre intervention — peut-être faute de temps, mais je n'en suis pas bien sûr, malheureusement — ni dans celle de M. Labbé, il n'y avait le début du commencement d'une esquisse du moindre projet pour la France. (Applaudissements prolongés sur les bancs des socialistes et des communistes. — Rires et exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

M. Jean-Claude Gaudin. Donnez-nous votre place et vous verrez ! Ce n'est pas nous qui sommes au Gouvernement ! C'est vous !

M. Jacques Toubon. C'est votre investiture, monsieur Fabius !

M. le Premier ministre. Nous aurons l'occasion par la suite, certainement au cours des semaines et des mois qui viennent, de préciser les choses.

M. Claude Labbé. Nous proposerons quand nous serons à votre place !

M. Jacques Toubon. Monsieur le Premier ministre, vous êtes un vieux politicien madré !

Vous êtes jeune comme les plus vieux ! Fabius-Laniel !

M. Francis Geng. Fabius *cunctator*...

M. le Premier ministre. Voici un autre point qui vous intéressera, monsieur Gaudin.

Vous avez abordé la question du référendum en déclarant : « au fond, ce que nous voulons, c'est un référendum sur l'école ».

Selon ma conception, et je peux vous le dire de la manière la plus nette, quand les procédures habituelles auront été utilisées pour régler tous les problèmes qui peuvent l'être ainsi, dès lors que se poserait sur le principe un grave problème de conscience pour telle ou telle grande catégorie de Français, ...

M. Robert Wagner. Pour 80 p. 100.

M. le Premier ministre. ...il appartiendrait au Président de la République actuel, comme je l'espère à tout autre, de saisir les Français de la difficulté par la voie du référendum.

Encore faut-il que cette procédure soit possible. Je comprends donc que vous souhaitez qu'elle le soit. (Applaudissements et sourires sur les bancs des socialistes.)

M. Alain Madelin. Nous ferons de notre mieux pour améliorer le texte par nos amendements.

M. le Premier ministre. Enfin j'ai noté, pour m'en réjouir, monsieur Gaudin, vos propos sur l'une des propositions que j'ai formulées, qui correspond à l'une des décisions que je souhaiterais prendre : d'une part, créer une commission bipartite sur des sujets de grand intérêt pour la société, d'autre part nommer à mes côtés, directement, un parlementaire en mission.

Vous avez rappelé que M. Giscard d'Estaing avait avancé la même proposition et qu'elle avait été acceptée. Vous en déléguerez, c'est votre droit. Mais je pense, sauf à être contredit, par vous et par les faits, que dès lors que le Président de la République de l'époque, et c'était un de vos amis, avait fait cette proposition, et dès lors que l'opposition de l'époque l'avait acceptée — le parlementaire était un de nos amis — il serait surprenant qu'il puisse en aller autrement aujourd'hui. (Applaudissements et sourires sur les bancs des socialistes.)

Quant à la position de M. Stirn, ainsi qu'il l'a observé, elle n'était pas facile. J'ai entendu ses commentaires sur la sortie ou la non-entrée du parti communiste, ainsi que ses commentaires sur le rassemblement. Il nous a invités à voir sur pièces. C'est également ma position. Nous verrons donc sur pièces, monsieur Stirn.

Pour sa part, M. Lajoinie a repris des arguments qu'il avait déjà avancés au cours d'une nuit que nous avons passée ensemble. (Rires.) Qu'on n'y voie surtout aucun mal ! Ils étaient trois ! (Nouveaux rires.)

M. Pierre Mauger. Quelle santé !

M. le Premier ministre. M. Lajoinie a repris les arguments développés, d'une manière très précise, sur le fond, et la position qu'a cru devoir prendre ensuite le comité central de son parti.

Je regrette cette position parce que je pense, comme des millions de Français, que l'union est plus forte, toujours plus forte que la dispersion. Je la regrette aussi parce que j'ai apprécié le travail remarquable des amis de M. Lajoinie lorsqu'ils étaient au gouvernement de la France pour défendre et pour mettre en œuvre la politique qui leur pose actuellement toute une série de difficultés. J'ai compris que son vote d'abstention aurait, pour reprendre l'expression de ses amis, la signification pour un certain nombre de choses, d'un vote positif.

Je retiens les deux éléments de la proposition et je répète ce que je disais au début : il peut y avoir telle ou telle différence mais je souhaite que le chemin reste le même et que tous les électeurs de France, et ils sont des millions, qui sont attachés à l'union puissent trouver non pas peut-être aujourd'hui mais demain un nouveau chemin de rassemblement. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

M. Philippe Séguin. Je t'aime moi non plus. (Sourires.)

M. le Premier ministre. Enfin, M. Jospin est intervenu pour dire à mon gouvernement : « vous aurez notre confiance ». (Rires sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

M. Jacques Toubon. Il était le seul !

Plusieurs députés de l'union pour la démocratie française. Quelle surprise !

M. le Premier ministre. Je vous le concède, ce n'était pas vraiment une surprise. (Rires.)

M. Adrien Zeller. Ça fait toujours plaisir ! (Rires.)

M. le Premier ministre. En effet, même si ce n'était pas une surprise. (Nouveaux rires.)

M. Jacques Toubon. Vous êtes satisfait de peu !

M. le Premier ministre. Au-delà, sur le plan politique cela signifie, mesdames, messieurs, que le groupe qui, dans cette assemblée, constitue la majorité absolue (exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République)...

M. Francis Geng. Un Français sur cinq !

M. Edmond Alphandéry. Les hasards de l'histoire...

M. Pierre-Bernard Cousté. Une minorité de Français !...

M. le Premier ministre. ...apporte son soutien au Gouvernement légitime de la France. De cela, je me réjouis !

Vous avez ajouté, monsieur Jospin, que, sur certains points, qui seront traduits par des choix budgétaires, vous souhaitiez que tout ce qui conditionne l'avenir puisse être préservé. Tel est l'esprit dans lequel je travaille. Le prochain budget sera très strict et très rigoureux mais, ainsi que l'exposera le moment venu le ministre de l'économie, des finances et du budget, le point central est que, à travers la rigueur nécessaire, nous puissions préserver l'épine dorsale de ce qui doit être l'avenir de l'économie française.

M. Emmanuel Hamel. Et la défense ? (Exclamations et rires sur les bancs des socialistes.)

M. le Premier ministre. J'ai noté sur l'école votre position, monsieur Jospin. J'y ai été attentif. Elle soulèvera, j'en suis sûr, de nombreuses observations. En tout cas, pour ma part, j'y ai trouvé la volonté d'apaisement qui sera celle de mon gouvernement.

Aux socialistes, je dis, après M. Jospin, que ce sera rude ! Ce sera rude pour moi : j'en ai eu un petit échantillon cet après-midi. (Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. Claude Labbé. Ce n'est rien.

M. Michel Noir. Ce n'était qu'un échauffement !

M. Jean-Claude Gaudin. Nous ferons mieux !

M. Edmond Alphandéry. Attendez la discussion budgétaire !

M. le Premier ministre. J'ai dit : un petit échantillon ! (Rires.)

Sur ce point, je vous fais toute confiance !

La tâche sera rude pour moi, mais elle sera aussi rude pour vous, dirai-je aux socialistes : par le jeu des choses, vous êtes ceux qui pouvez le plus directement expliquer, expliquer encore et expliquer toujours.

M. Serge Charles. Plus personne n'écoute !

M. le Premier ministre. Nous savons, d'expérience, qu'aucune politique, même avec les choix les plus judicieux, ne passe si elle n'est pas expliquée et relayée directement sur le terrain.

C'est pourquoi je tiens à vous le dire, au moment où nous commençons une période un peu nouvelle : ma tâche sera certainement rude mais je compte que la vôtre le soit aussi !

Ma conclusion sera celle-ci. La modernisation, nous la mènerons à bien parce que c'est la seule politique possible pour assurer l'avenir du pays. Le rassemblement, pour ce qui est du Parlement, dépend bien sûr de vous, mesdames, messieurs. Mais pour ce qui est de l'opinion publique, j'ajouterai de la façon la plus nette que pour mener à bien la modernisation de la France — ce sera l'axe central de ce gouvernement — j'ai besoin, quelles que soient les convictions des Françaises et des Français, du concours de tous.

J'ai besoin du concours de tous afin de réussir pour la France ! (Applaudissements prolongés sur les bancs des socialistes.)

M. le président. Le débat est clos.

— 6 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Explications de vote et vote sur la déclaration de politique générale du Gouvernement, faite en application de l'article 49, alinéa premier, de la Constitution.

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-neuf heures quarante-cinq.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,

LOUIS JEAN.